

Folio
NK9401
B912
1884

ALBUM
DE
L'ART ANCIEN



LA DENTELLE

*10 plates
1911*

*The
Mary Ann Beinecke
Decorative Art
Collection*

STERLING
AND FRANCINE
CLARK
ART INSTITUTE
LIBRARY

Bruxelles, Exposition de 1884

Album de l'Exposition
DE
L'ART ANCIEN

BRUXELLES 1884

LA DENTELLE

30 PHOTOGRAPHIES D'APRÈS NATURE

REPRODUITES EN PHOTOTYPIE

PAR J. CLAESEN

ACCOMPAGNÉES D'UNE NOTICE PAR M^{re} LE CHANOINE REUSENS

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.



PARIS

C. CLAESEN, ÉDITEUR

LIBRAIRIE SPÉCIALE DES ARTS INDUSTRIELS ET DÉCORATIFS

30, RUE DES SAINTS-PÈRES, 30

LIÈGE

26, RUE DU JARDIN BOTANIQUE



BERLIN

KÖNIGGRÄTZERSTRASSE 125^a

101
102
103
104



LA DENTELLE



DENTELLES & GUIPURES

LES *dentelles* sont des réseaux très fins en fils de lin, de coton, de soie, d'argent ou d'or. Elles prennent souvent la forme de bandes ou de bordures *dentelées* (d'où le nom de *dentelles*), destinées à garnir les vêtements religieux et profanes. Parfois, cependant, elles constituent des objets de toilette indépendants : ce sont alors des voiles, des écharpes, des cols, des collerettes, etc. Lorsqu'elles sont composées de fils métalliques, elles servent comme bordures pour les étoffes de soie, avec les vives couleurs desquelles elles s'harmonisent parfaitement.

Dans la plupart des dentelles on distingue deux parties : les ornements et le fond sur lequel ces ornements se détachent. Les premiers sont désignés sous le nom de *fleurs*, lors même qu'ils représentent un tout autre objet. La fleur reçoit aussi le nom de *plat*, lorsqu'elle est exécutée au fuseau. Le fond, appelé quelquefois *champ* ou *treille*, est formé d'un réseau régulier à mailles très petites, le plus souvent hexagones.

Toutes les dentelles au fuseau et quelques dentelles à l'aiguille, notamment les points de Venise et d'Espagne, s'exécutent sans fond préexistant : leurs fleurs sont souvent rattachées les unes aux autres par de petits liens irréguliers appelés *brides*, composés d'un certain nombre de fils, et quelquefois munis, de distance en distance, de petits appendices connus sous le nom de *picots*. Ces liens sont couverts de points noués ou de boutonnière dans les dentelles faites à l'aiguille, et simplement tressés dans les dentelles au fuseau.

Le mot *guipure* a une signification peu précise. Primitivement, la guipure était une sorte de dentelle faite de cartisane et de soie tordue. La cartisane consiste en une petite lanière de parchemin très mince destinée à être recouverte de soie, d'or ou d'argent ; son emploi produisait des reliefs. La soie enroulée autour d'un gros fil ou cordonnet était aussi appelée *guipure*. Plus tard, le nom de *guipure* fut donné aux dentelles en fils de lin dont les fleurs sont dessinées d'une manière vague et indéfinie. « Le nom de *guipure*, dit M^{me} Bury-Palliser, est maintenant appliqué bien ou mal dans une mesure si large, qu'il est fort difficile d'en préciser la signification. » (*Histoire de la dentelle*, p. 25.)

Sous le rapport des procédés d'exécution, les dentelles peuvent être rangées en quatre classes principales : le *lacis*, la *dentelle à fil tiré*, la *dentelle à l'aiguille* et la *dentelle au fuseau*.

a) Le *lacis* se compose d'un réseau filoché à mailles carrées ou losangées, sur lequel les dessins sont brodés ou, comme on dit, reprisés à points comptés. On l'employait beaucoup pour les garnitures de lit et les nappes d'autel.

Presque tous les lacis sont en fils de lin blancs et disposés en damier. Il y en a toutefois aussi — et ce sont généralement les plus anciens, — en soie de différentes couleurs. (Voyez des exemples de lacis, pl. XXV, XXVII, 1, et XXX.)

b) La *dentelle à fil tiré* n'est qu'une broderie à l'aiguille, faite sur un morceau de toile unie très fine, dont on a enlevé en *tirant* un certain nombre de fils, pour le transformer en une espèce de canevas résillé et ajouré, presque semblable au canevas dont se servent nos brodeuses modernes. Les fils conservés sont ensuite amincis ou transformés par la broderie de manière à présenter les dessins les plus gracieux et les plus variés. Ce procédé s'appelle en italien *punto tirato* et en anglais *drawnwork*. (Pl. VIII.)

Outre ce *point*, il en est encore quelques autres, notamment le point coupé, *punto tagliato* des Italiens ou *cutwork* des Anglais. Le point coupé est de deux espèces. La première, qui ne constitue qu'une variété du point ou fil tiré ne transforme pas toute la toile en canevas, mais en réserve et laisse intactes certaines parties, qu'elle circonscrit et entoure de points de boutonnière pour les couvrir ensuite de broderies. Dans la dentelle obtenue par ce procédé, on distingue facilement les parties épargnées de celles où les fils sont enlevés. L'industrie de cette dentelle était autrefois très prospère en Belgique, à Dinant et aux environs de cette ville. Le travail pour la faire est long et difficile; aussi exige-t-il, chez la personne qui l'entreprend, une patience à toute épreuve, une grande habileté, des mains délicates et exercées. (Pl. XXII, 2; XXIX, 1 et 2.)

Pour obtenir la seconde variété de point coupé, on dessine en couleur, sur la toile, le dessin que l'on veut reproduire, et on l'entoure de points de feston; il ne reste plus alors qu'à enlever au moyen de ciseaux les parties de la toile qui doivent disparaître. Toutes nos brodeuses modernes sont familiarisées avec ce travail qui est d'une grande simplicité.

Chez les Italiens, le *punto tagliato* a encore une troisième signification que nous faisons connaître ci-dessous.

c) La *dentelle* ou *point à l'aiguille* (en anglais *needle point*) est, comme son nom l'indique, entièrement travaillée à l'aiguille, d'après un dessin ou patron tracé d'ordinaire sur un morceau de parchemin. Cependant on se sert quelquefois d'un lacet tissé pour former les lignes sinueuses des fleurs; ce lacet, ainsi plissé, est définitivement fixé au moyen de brides picotées, et les intervalles trop grands sont remplis de fleurs brodées à l'aiguille.

d) La *dentelle au fuseau* est tressée sur un carreau ou coussin au moyen de fils enroulés sur de petites bobines appelées *fuseaux*. Le carreau se compose d'une planchette carrée ou ovale, rembourrée de manière à former un coussin; l'ouvrière le place sur ses genoux. On fixe sur le carreau une bande de parchemin portant le dessin à reproduire indiqué par des piqûres. Dans ces piqûres, on enfonce des épingles qui pénètrent le coussin. Les fils qui doivent entrer dans la composition de la dentelle sont dévidés sur des fuseaux, petits ustensils de bois, menus et allongés, terminés à leur extrémité supérieure en forme de bobine pour recevoir le fil. Chaque fil a son fuseau; en tordant et en tressant ces fils, on forme le fond de la dentelle; les fleurs ou ornements s'obtiennent en croisant les fils à la façon des tissus. Dans certaines dentelles, par exemple dans celle de Malines, on entrelace au fil du réseau un fil particulier plus gros, qui suit les contours du dessin tracé sur le patron. Ce fil est destiné à accentuer les ornements.

Les noms flamand de *kussenkant* et anglais de *pillow lace* (c'est-à-dire *dentelle au coussin*), employés pour désigner la dentelle au fuseau, sont empruntés au coussin dont on se sert pour la travailler.

On a l'habitude de désigner les différentes variétés de dentelles à l'aiguille et au fuseau par les noms des pays et des villes où elles ont été fabriquées *couramment* aux siècles passés.

Dans certaines villes, à Venise, à Alençon et à Argentan par exemple, la dentelle était communément faite à l'aiguille; dans d'autres, comme à Malines et à Valenciennes, on ne se servait que de fuseaux; enfin, il existait des localités, telles que Bruxelles, où les deux procédés étaient employés simultanément dans une seule et même dentelle. D'ailleurs, les différentes villes, même celles qui suivaient le même procédé de fabrication, ne produisaient cependant pas les mêmes dentelles. Cette variété avait plusieurs causes : d'abord la qualité différente de la matière première mise en œuvre; ensuite, certains changements de détail dans le procédé technique; enfin, le caractère particulier des fleurs et la manière de les exécuter, soit en plat, soit en relief.

Voici les principales variétés de dentelles avec leurs caractères distinctifs :

a) La *dentelle de Venise* est généralement faite à l'aiguille.

Les plus anciennes dentelles de Venise remontent au XVI^e siècle et présentent souvent l'aspect d'une bordure munie d'une succession de dentelures triangulaires ou cintrées; les dessins tracés par les ornements sont presque toujours géométriques. De ce nombre est la *reticella*, qui a reçu ce nom parce que son réseau offre de l'analogie avec un filet à mailles, *rete*. (Pl. II, 1; V, 2; VI, 2, et XXI, 3.)

La *reticella* s'exécutait quelquefois sur un réseau obtenu par le système du fil tiré, c'est-à-dire en enlevant et en réservant alternativement, dans un morceau de toile, un certain nombre de fils de la trame et de la chaîne. D'autres fois, elle s'exécutait sans l'aide de réseau-canevas subjacent; et dans ce cas, elle s'appelle *punto in aria*, point en l'air.

Au commencement du XVII^e siècle, on se mit à fabriquer à Venise, des dentelles dont le dessin imite un lacet ou ruban contourné sur lui-même et réuni par des brides à picots. Cette variété, une des plus belles parmi les dentelles vénitiennes, porte le nom de *point de Venise* proprement dit. Lorsque les lacets sont étroits et les fleurs irrégulières, on l'appelle également *point de neige*, à cause de son aspect floconneux.

Vers le milieu du XVII^e siècle apparaît la dentelle appelée *gros point de Venise*, en italien *punto tagliato a fogliami*, c'est-à-dire point coupé orné de feuillages. Cette dentelle, où l'on voit des rinceaux largement traités et exécutés en relief, n'a rien de commun avec le *punto tagliato* proprement dit, dont nous avons fait connaître les deux espèces ci-dessus; car le procédé d'exécution de la dentelle dont nous parlons en ce moment se rapporte au point en l'air et non pas au point coupé. (Pl. XIX; XX, 3; XXIII, 1 et 2.)

Une variété de ce point de Venise est le *point à la rose*, ainsi nommé à cause de la présence, dans les ornements, de petites rosettes à pétales régulières. (Pl. XIV, 2; XV.)

Comme nous l'avons déjà fait observer dans quelques dentelles, qui constituent des imitations du gros point de Venise, les dessins principaux sont formés au moyen de lacets tissés.

On a aussi fabriqué à Venise, mais exceptionnellement, des dentelles au fuseau. Les Italiens les nomment *merletti a fusi* ou *a piombini*.

Les autres villes de l'Italie septentrionale, notamment Gênes, Milan et Burano, ont produit, au XVII^e et au XVIII^e siècle, des dentelles présentant une grande ressemblance avec les fabrications vénitiennes. (Pl. II, 2; V, 1; IX; XXI, 1 et 2.)

b) *Dentelles ou guipures de Brabant et de Flandre*. Au XVII^e siècle, on a fait, en Belgique, beaucoup d'imitations du point de Venise ou point de neige. Ces imitations, exécutées au fuseau, ont un aspect plus souple et plus plat que les originaux vénitiens, qui sont des travaux à l'aiguille. Elles ont généralement, comme ceux-ci, la forme de rubans sinueux reliés par des brides à picots. La ville de Bruges fut un des principaux centres de cette fabrication. (Pl. X, 2; XVIII; XXIV, 1, 2, 3 et 4.)

Plus tard, Bruges et la Flandre ont produit des dentelles au fuseau, connues sous le nom de *guipures de Flandre*, dans lesquelles dominent de grandes fleurs et des rinceaux à contours souvent assez vagues. (Pl. X, 1.)

c) La *dentelle de Bruxelles* est une des plus estimées; elle se distingue par la beauté de son fond, l'élégance et la perfection de ses fleurs. Le fil qui entre dans sa composition est d'une ténuité extraordinaire et d'une cherté excessive; il se vend de 4,000 à 6,000 francs le demi-kilogramme. On le file dans des caves ou des endroits humides,

afin qu'il ne se rompe pas pendant l'opération et que la lumière du jour n'exerce sur lui aucune action nuisible. C'est là le fil dont on se servait autrefois. On ne l'emploie plus de nos jours que pour des dentelles faites sur commande et le plus souvent destinées à passer dans les corbeilles de mariage des impératrices, des reines et des princesses. Le fil actuellement en usage est un produit mécanique des filatures anglaises; il ne peut, en aucune façon, soutenir la comparaison avec les fils anciens.

Dans la dentelle de Bruxelles proprement dite, les fleurs seules sont à l'aiguille. On les applique ensuite sur un fond uni réticulaire. Fait au fuseau, ce fond reçoit le nom de *drochel* (pl. IV, 3); exécuté à la mécanique, il s'appelle *tulle*. Depuis 1847, on a commencé également à faire du fond à l'aiguille pour les dentelles les plus précieuses.

Beaucoup de mains concourent à la confection des dentelles de Bruxelles. Le travail est distribué à plusieurs catégories d'ouvrières, qui, faisant toujours les mêmes opérations, acquièrent en peu de temps une grande expérience et une rare habileté; cette division du travail ne contribue pas peu à la perfection des produits. « Chacune de ces ouvrières, dit M^{me} Bury-Palliser, dans son *Histoire de la dentelle*, p. 111, a son nom comme sa fonction : ainsi la *drocheuse* (*drochetersse*) fait le vrai réseau, la *dentellière* proprement dite (*kantwerkersse*) est chargée de l'engrelure, la *pointeuse* (*naaldwerkersse*) fait les fleurs à l'aiguille, la *plateuse* (*platwerkersse*) fait les fleurs au fuseau, la *fonneuse* (*grondwerkersse*) s'occupe des jours dans les fleurs, la *jointeuse* ou *attacheuse* (*hechtwerkersse*) unit les différentes parties du fond, et la *striqueuse* ou *appliqueuse* (*strikkersse*) coud les fleurs sur le fond. Le dessin est choisi par le fabricant, qui coupe le parchemin en plusieurs morceaux et le distribue à chaque ouvrière, laquelle n'a qu'un travail tout tracé à exécuter. Toute la responsabilité repose sur le maître qui choisit également le fil, le réseau, et seul connaît l'effet que doit produire l'ensemble du travail.

La dentelle de Bruxelles que nous venons de faire connaître ne date que de la fin du XVIII^e ou des premières années du XIX^e siècle. Auparavant, l'exécution des fleurs à l'aiguille et leur application sur du drochel étaient entièrement inconnues à Bruxelles; les dentelles s'y faisaient aux fuseaux, comme dans presque toutes les autres villes de la Belgique. Dans ces dentelles anciennes, connues sous le nom de *vieux Brabant et vieilles Bruxelles*, les fleurs et le fond étaient travaillés en même temps. (Pl. III; IV, 4; VII, 1 et 3; XXVI; XXVIII, 2 et 3.)

Dans des cas exceptionnels et pour des produits de luxe, on a parfois représenté des personnages, des animaux ou même des scènes, dans les dentelles de Bruxelles et de Flandre. A cette classe appartient la nappe que reproduit notre planche XVI. Elle se compose de carrés travaillés au fuseau et disposés en damier; ces carrés sont alternativement historiés ou simplement décoratifs. Parmi les sujets on remarque le Sauveur tenant la croix, debout sur le chrisme IHS, l'Adoration des Mages, saint Christophe, le Cygne, le Pélican, sainte Thérèse, Albert et Isabelle, et d'autres motifs empruntés à nos cavalcades ou *omnégangs* d'autrefois, tels que le géant, le cheval monté par les quatre fils Aymon, Cupidon chevauchant sur le chameau, le navire de la prospérité commerciale, etc. La bordure porte, sur ses deux petits côtés, les sibylles; et, sur les deux autres, les empereurs romains. Sous chaque figure on lit le nom du personnage représenté.

L'ancienne dentelle de Bruxelles est quelquefois désignée sous le nom de *point d'Angleterre*. « En 1662, dit M^{me} Bury-Palliser, le Parlement anglais, alarmé des sommes considérables qui passaient à l'étranger pour l'achat des dentelles et voulant protéger la fabrication anglaise de la dentelle au fuseau, prohiba l'importation de toute espèce de dentelle. Les marchands de dentelles anglais, fort embarrassés pour fournir de point de Bruxelles la cour de Charles II, invitèrent des ouvrières flamandes à venir établir en Angleterre des manufactures spéciales. L'entreprise cependant ne réussit pas : le pays ne produisait pas l'espèce de lin convenable et la dentelle était de qualité inférieure. En conséquence, les marchands adoptèrent un expédient beaucoup plus simple. Possédant les capitaux nécessaires, ils achetèrent les plus belles dentelles de Bruxelles, les firent entrer en contrebande et les vendirent sous le nom de *point d'Angleterre* ou *point anglais*. Les détails de la prise, faite par le marquis de Nesmond en 1678, d'un navire chargé de dentelles de Flandre à destination de l'Angleterre, donneront quelque idée de l'étendue de ce genre de contrebande : la cargaison se composait de 744,953 aunes de dentelle, non compris les mouchoirs, les cols, les fichus,

les tabliers, les jupons, les éventails, les gants, etc., le tout garni de dentelles. A partir de cette époque, le nom de dentelle de Bruxelles semble disparaître : il n'y a plus que du prétendu point d'Angleterre, et quoiqu'on sût bien ce qu'il en était, le mot prévalut. Toutefois, en consultant les inventaires royaux du temps, à Londres, nous n'avons trouvé aucune mention de point d'Angleterre, tandis qu'en France, les gazettes de modes appellent l'attention du lecteur sur « les corsets chamarrés de point d'Angleterre », sur les vestes, gants et cravates garnis du même point. » (Ibid., p. 106.)

d) La *dentelle de Malines* est entièrement faite au fuseau ; on l'exécute d'une seule pièce, c'est-à-dire fleurs et fond ensemble. Ce qui caractérise les dentelles de Malines, c'est un gros fil plat qui circonscrit les fleurs et leur donne l'aspect d'une broderie. Les mailles sont régulièrement plus petites que celles de la Bruxelles. On la fabriquait autrefois à Anvers, à Lierre et à Turnhout, aussi bien qu'à Malines. C'est une des plus jolies dentelles, qui, par sa légèreté et par sa transparence, produit beaucoup d'effet. Aussi les poètes anglais du XVII^e siècle l'ont-ils surnommée la « *reine des dentelles* ». Sa fabrication a beaucoup diminué de nos jours. (Pl. XXII, 1.)

La *dentelle d'Anvers* ne diffère guère de celle de Malines. Nous devons toutefois mentionner, comme propres à Anvers, les garnitures appelées *pottkant*, *dentelles à pots*, à cause du vase de fleurs qui figure dans leur dessin.

Quant au *trollekant*, également attribué à Anvers, nous ne pouvons voir, dans ce mot, qu'une altération du nom de *drolkant*, *dentelle torchon*, faite par des auteurs étrangers ignorants de la langue flamande. Inutile, croyons-nous, de chercher une autre explication à ce nom. On appelle *torchon* une dentelle grossière, faite avec du fil d'étoupe de lin.

e) La *dentelle de Binché*, entièrement faite au fuseau et d'une seule pièce, présente ordinairement des fleurs et des fonds résillés très serrés. Ce sont presque toujours des barbes et des garnitures décorées de gracieux rinceaux. (Pl. XI, 1, 2 et 4 ; XXVIII, 1.)

f) La *dentelle de Valenciennes*, déjà connue au commencement du XVII^e siècle, devint célèbre sous le règne de Louis XIV et atteignit son plus haut degré de prospérité de 1725 à 1780.

La Valenciennes se fait entièrement au fuseau, et le même fil sert pour les fleurs et pour le fond. La plus soignée était travaillée dans des lieux humides. Les véritables Valenciennes se distinguent par la beauté du fond, la perfection des fleurs et l'égalité du réseau. Celui-ci était le plus souvent à mailles losangées, quelquefois à mailles rondes ou hexagones. Dans cette dernière espèce, tous les côtés des mailles sont tressés ; ce qui lui donne une force extraordinaire, car dans les autres dentelles il n'y a que deux côtés tressés ; les quatre autres sont simplement tordus. (Pl. VII, 2 ; XI, 3.)

On appelle *vraies Valenciennes* les dentelles faites dans la ville même et dans les environs immédiats, et *fausses Valenciennes* ou *Valenciennes bâtarde*, celles qui étaient fabriquées, à la façon de Valenciennes, dans quelque autre ville de France ou des Pays-Bas.

g) La *dentelle d'Ypres* ne date que du milieu du XVII^e siècle. L'industrie dentellière fut introduite dans cette ville par des ouvrières de Valenciennes. Aussi les dentelles d'Ypres sont-elles au fuseau et offrent la plus grande ressemblance avec les Valenciennes ; leurs mailles sont régulièrement losangées. Les produits d'Ypres sont de belle qualité et d'un travail achevé.

h) La *dentelle d'Alençon*, appelée aussi *point de France*, occupe le premier rang parmi les dentelles françaises. Jusqu'au milieu du XVII^e siècle, la France était restée tributaire de l'Italie et de la Belgique pour les dentelles dont elle se servait luxueusement. Dès l'année 1660, Louis XIV défendit tous « passements, tous points coupés étrangers, tous points de Gênes. » Cinq années plus tard, Colbert, alors secrétaire du cardinal Mazarin, obtint la fondation, à Alençon, d'une manufacture de dentelles, et fit, à cet effet, venir des ouvrières de Venise. Son entreprise réussit admirablement.

La dentelle d'Alençon est entièrement faite à l'aiguille sur un patron de parchemin divisé en morceaux ; ces morceaux sont ensuite réunis par des joints invisibles. Comme dans le point de Bruxelles, chaque partie est exécutée

séparément et par des ouvrières spéciales. On se sert beaucoup, dans cette dentelle, du point de feston ou de boutonnière. La dentelle d'Alençon est la seule dans laquelle on fasse parfois usage de crin, pour donner aux cordonnets plus de résistance et de fermeté. (Pl. I; IV, 1 et 2; XII; XIII, 1 à 3.)

i) La *dentelle d'Argentan* dérive de celle d'Alençon, car ces deux villes sont voisines, et les dentellières d'Argentan furent probablement formées par celles d'Alençon. Au premier aspect, le travail de ces deux dentelles est le même; il y a toutefois des différences. Alençon faisait le réseau le plus beau, Argentan excellait dans la bride; dans l'Argentan, les fleurs sont plus hardies, plus grandes, plus compactes, et l'effet général est plus largement décoratif. Ce qui distingue encore l'Argentan, c'est que les mailles de son réseau sont entièrement couvertes de points noués ou de boutonnière.

Nous passons sous silence beaucoup d'autres variétés de dentelles, parce qu'elles ont une moindre importance. L'espace dont nous disposons ne nous permet pas de nous étendre davantage.

Les différentes variétés que nous venons de décrire ont reçu le nom des endroits où on les travaillait couramment. Cependant, il est arrivé qu'on les a fabriquées aussi, mais exceptionnellement, dans d'autres localités, voire même dans d'autres pays. C'est ainsi qu'à Bruxelles on a exécuté de la Malines et *vice versa*; en Angleterre, comme nous l'avons dit, on a essayé de contrefaire le point de Bruxelles. Parmi ces imitations, il en est d'assez bien faites pour tromper même les connaisseurs. Il faut des yeux exercés, une longue pratique pour procéder d'une manière sûre dans la détermination des variétés de dentelles. Dans le doute, il est prudent de remplacer l'expression *dentelle* ou *point*, par celle de *façon*, et de dire *façon de Bruxelles*, *façon de Venise* au lieu de *dentelle* ou *point de Bruxelles* et *de Venise*.

Le mot *point* est souvent employé comme synonyme de *dentelle*; c'est ainsi que l'on dit *point de Venise*, *point de Bruxelles*, pour qualifier les produits de ces deux villes. Lorsqu'il s'agit de dentelles à l'aiguille, cette synonymie est exacte et peut, par conséquent, s'employer correctement. En effet, les dentelles sont le résultat de points faits, au moyen de l'aiguille, d'une manière intelligente et artistique. Mais on ne peut en dire autant des dentelles au fuseau. Pour celles-ci, l'emploi du mot *point* comme synonyme de *dentelle* constitue un véritable abus de langage qu'on ne peut assez condamner et qu'il faut taxer de faute de français. Et cependant, que de fois n'entend-on pas dans la bouche, même de personnes qui se croient compétentes, les expressions vicieuses de *point de Malines*, *point de Binche*, *point de Valenciennes*, etc.!!! Si on veut varier le nom de ces dernières dentelles, on doit les appeler de la *Malines*, de la *Binche* et de la *Valenciennes*.

Avant de terminer, il nous reste à dire un mot de l'origine de l'industrie dentellière. La Belgique et le nord de l'Italie se disputent l'honneur d'avoir vu naître la dentelle. Nous ne voulons pas trancher la question: l'un et l'autre de ces pays ont des titres sérieux à faire valoir en leur faveur. Notre intention n'est pas de les discuter ici. Voici toutefois quelques points qui semblent établis:

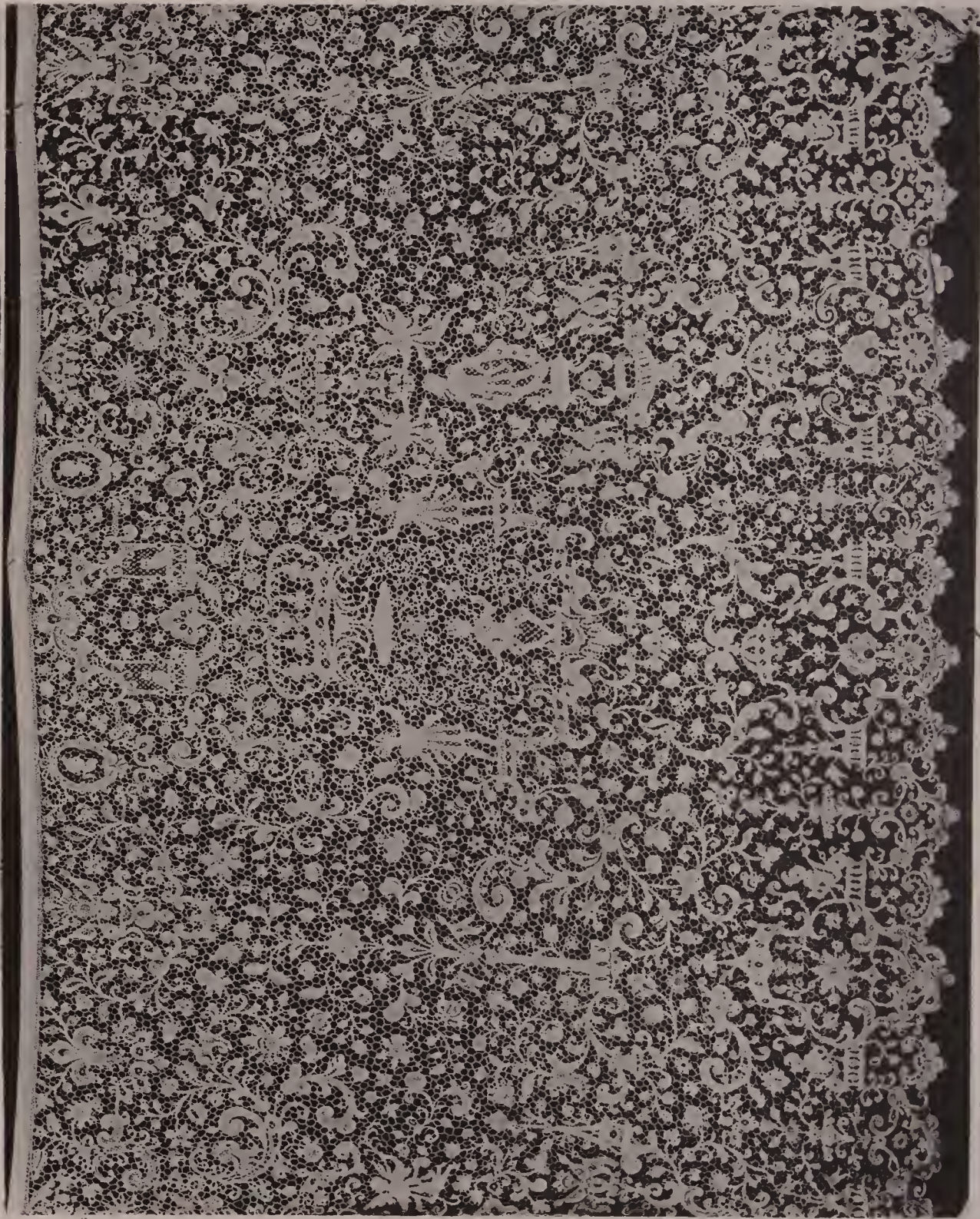
Dès le xv^e siècle, la Belgique a fait beaucoup de dentelles au fuseau, complètement dépourvues de fleurs et offrant la plus grande ressemblance avec le *drochel*, qui servit de fond au point de Bruxelles. Plusieurs tableaux de notre ancienne école flamande, que possèdent les principaux musées de l'Europe, ne laissent aucun doute à cet égard. Dans ces tableaux, on voit notamment des figures de femmes portant, au-dessus de leur coiffure, une dentelle très fine, dont la transparence dépasse celle de nos gazes modernes.

Un peu plus tard, c'est-à-dire au commencement du XVI^e siècle, la Belgique excella aussi dans le travail du lacis et du fil tiré. Le bonnet en dentelles, porté par Charles-Quint sous sa couronne impériale et conservé aujourd'hui au musée de Cluny à Paris, suffit à lui seul pour prouver cette assertion. Dans la suite, on se mit aussi à faire, dans notre pays, au moyen du travail au fuseau, des imitations des points à l'aiguille vénitiens, décorés de figures et de fleurs.

Venise, au contraire, a l'honneur d'avoir inventé ou, du moins, vulgarisé, dès le commencement du XVI^e siècle, le point à l'aiguille pour produire des dentelles d'un nouveau genre, décorées de fleurs. C'est à Venise et dans le nord de l'Italie qu'ont été publiés les premiers livres de modèles ou de patrons pour dentelles à l'aiguille; et, plus tard seulement, ces mêmes ouvrages furent réédités dans les Pays-Bas.

Chanoine REUSENS,

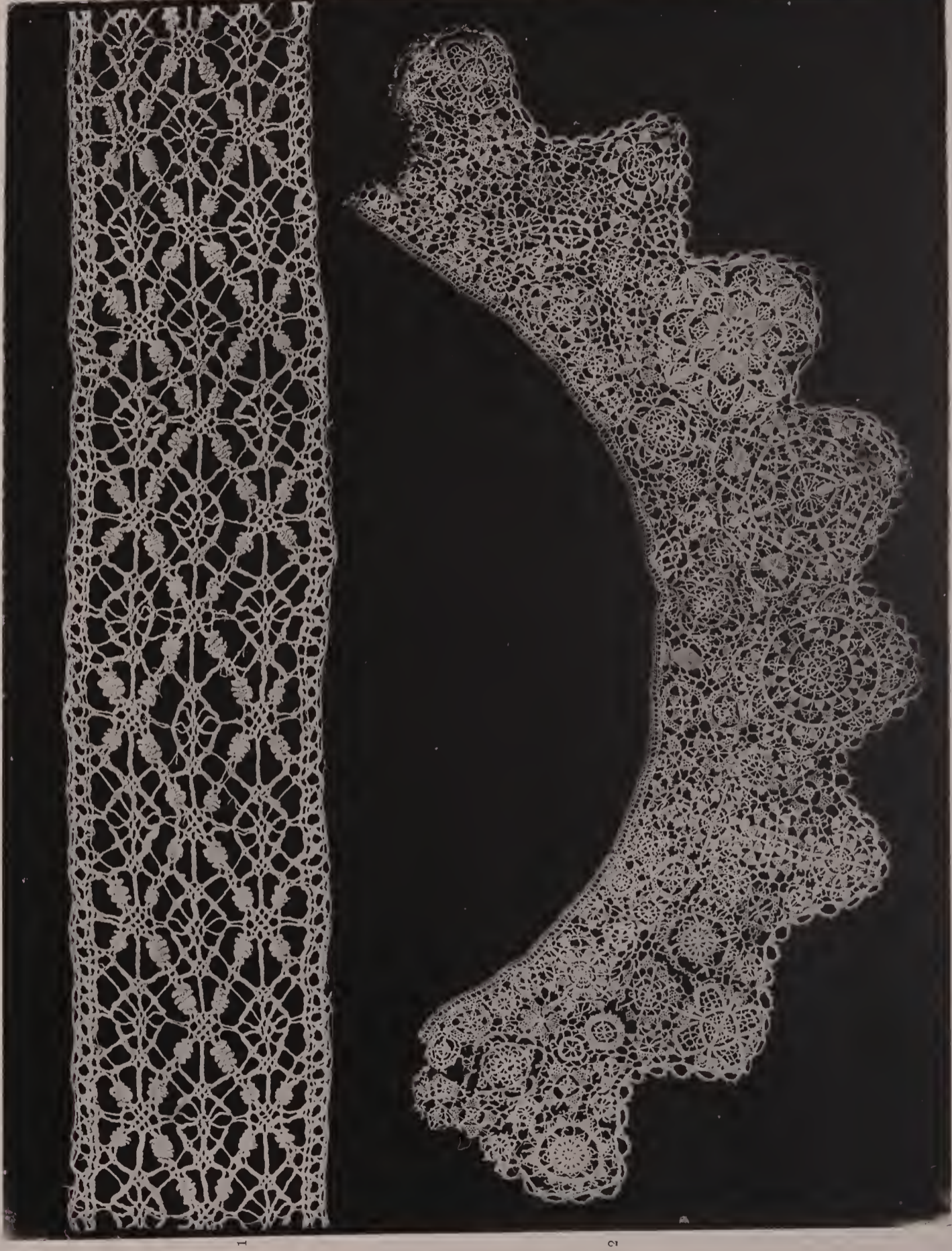
Professeur à l'Université catholique de Louvain.



Gh. Glaesen. imp.-sédteur, Liège, Paris.

SUPERBE GARNITURE D'AUDE EN DENTELLE DE VENISE,
DÉCORÉE DE FIGURES ALLÉGORIQUES DANS LA MANIÈRE DE BÉRIN, ÉPOQUE DE LA RÉGENCE.
APPARTENANT À M. LE COMTE DE CUNCHY.





1. GUIPURE ITALIENNE XVII^e SIÈCLE; 2. COL EN POINT DE GÈNES
APPARTENANT À M^l^le GOLDSCHMIDT PRZIBRAM



COUPON DE DENTELLE VIEILLE BRUXELLES À LACETS
APPARTENANT À M^{ME} GOLDSCHMIDT PRZIBRAM.





Ch. Claesen, imp.-éditeur, Liège, Paris.

1-2. DEUX COUPONS DE DENTELLE POINT D'ALENÇON, APPARTENANT À M^{lle} H. GODTSCHALK

3. VIEUX DROCHEL À PETITES ÉTOILES TRÈS FIN; 4. VOLANT EN VIEILLE BRUXELLES

APPARTENANT À LA COMTESSE DE VILLENEUVE





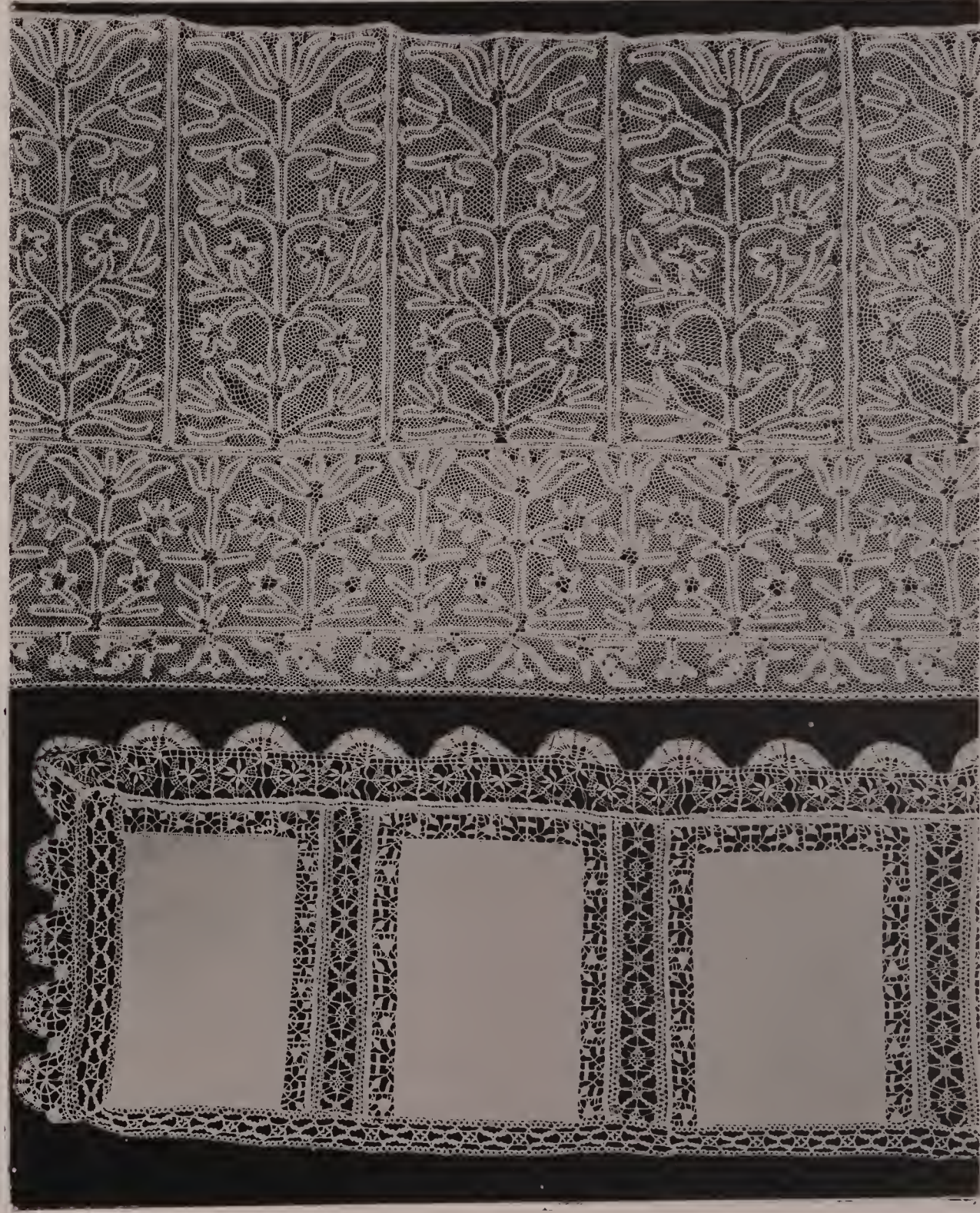
1

2

1. — POINT ITALIEN; 2. — BANDE EN RETICELLA
APPARTENANT À M^{ME} GOLDSCHMIDT PRZIBRAM.

Ch. Cloesen, imp. éditeur, Liège, Paris.



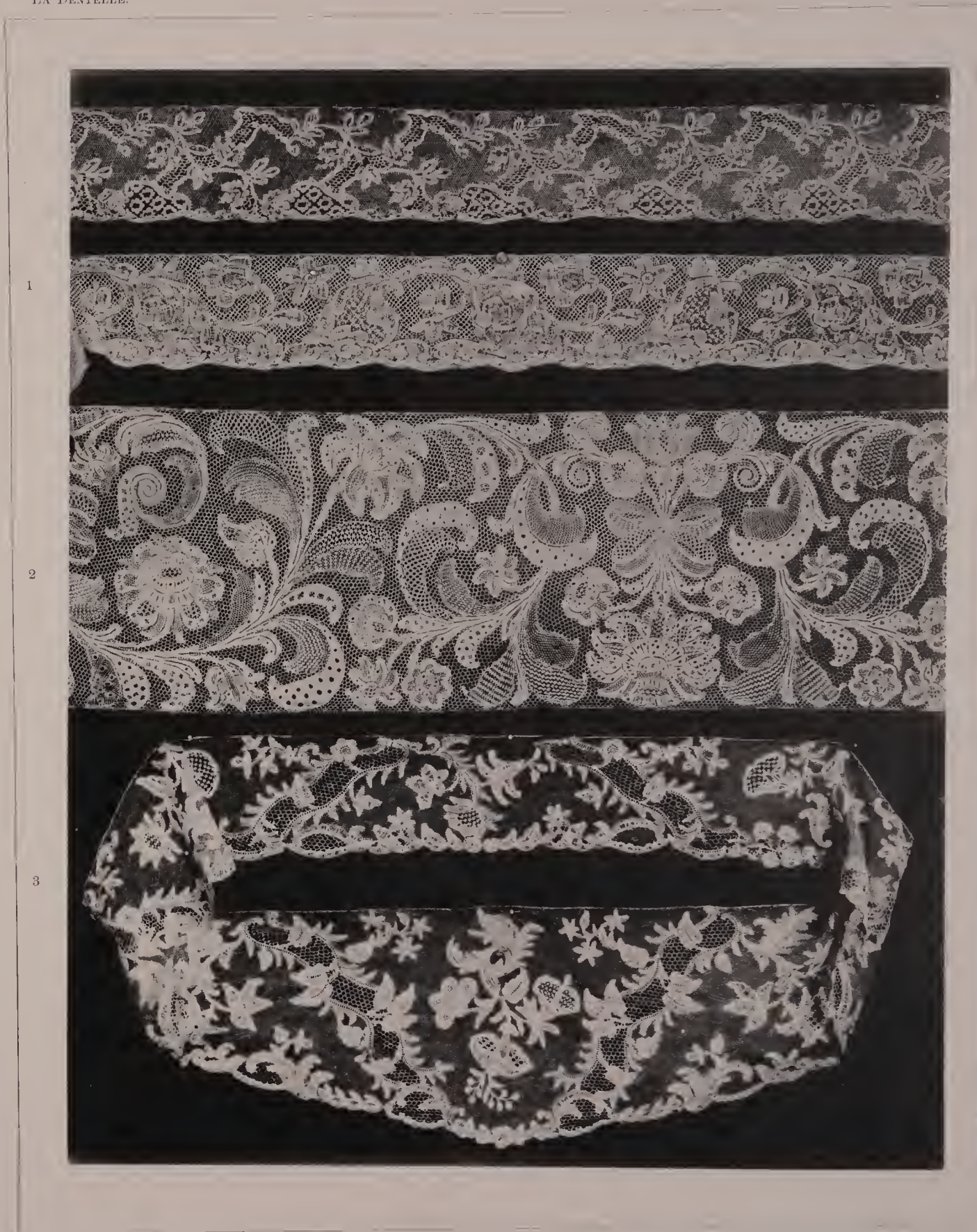


Ch. Claesen, imp.-editeur, Liège, Paris.

GARNITURE D'AUTEL EN VIEILLE FLANDRE, APPARTENANT À M. KINDT DE HENT

DRAPERIE EN GUIPURE ITALIENNE, APPARTENANT À M^{ME} LA VICOMTESSE DESMANET DE BIESME

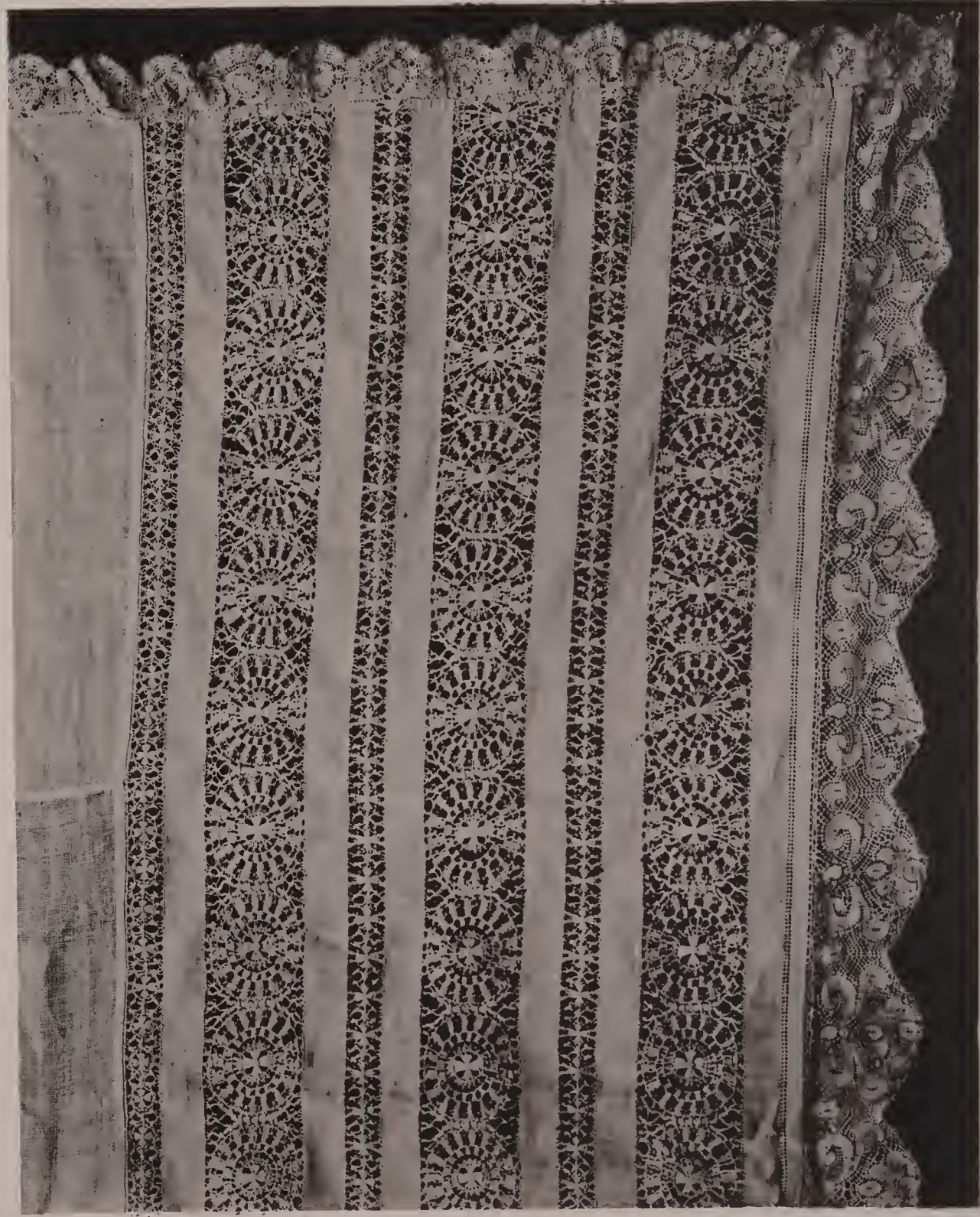




Ch. Clusien, imp.-editeur, Luyt, Paris.

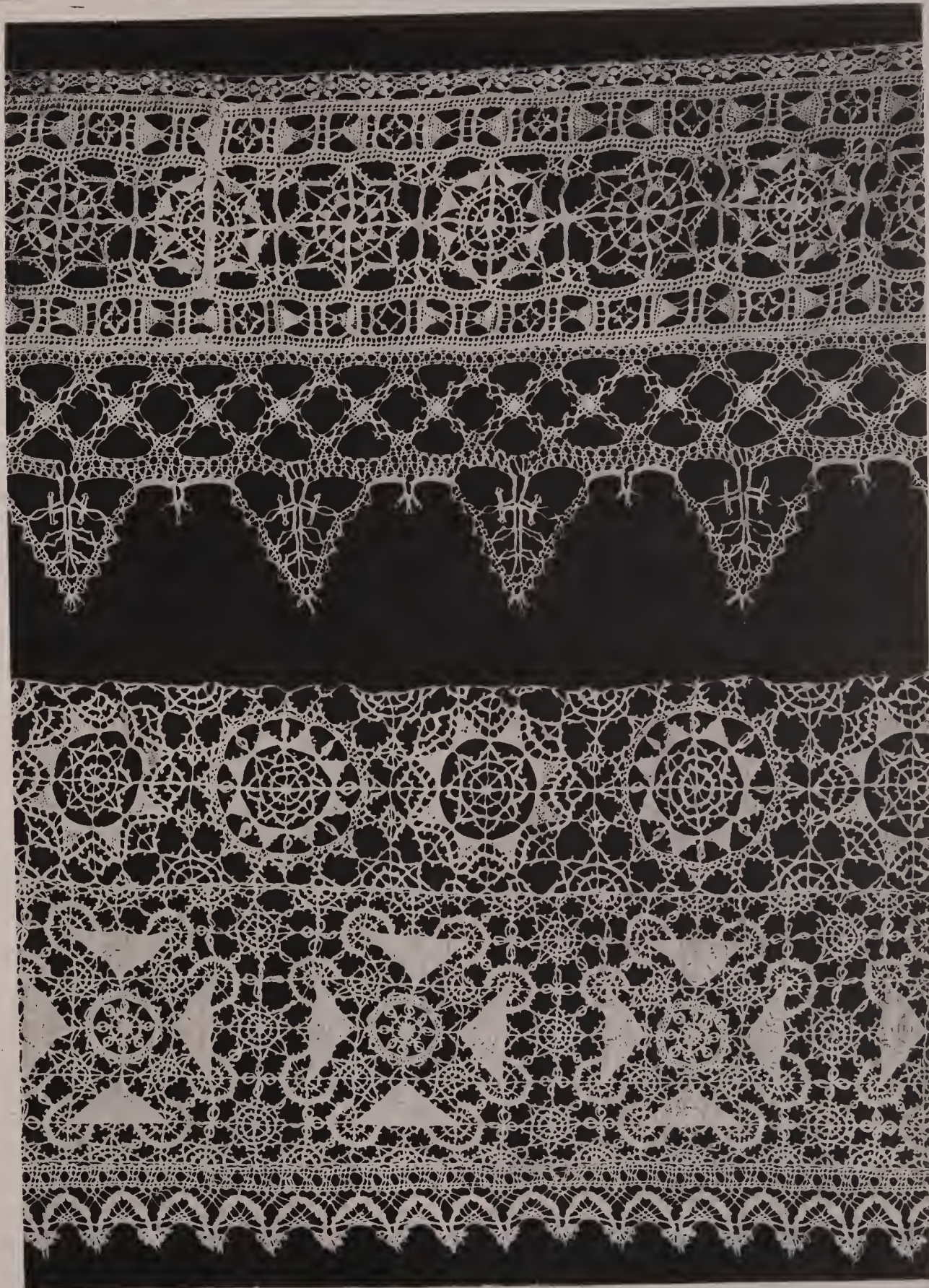
1. DEUX COUPONS EN VIEILLE BRUXELLES, APPARTENANT À M^{ME} VANDERTON
2. VALENCIENNES À MAILLES RONDLES, APPARTENANT À M^{ME} PARMENTIER-EVENEPOUL
3. BERTHE VIEILLE BRUXELLES AU FUSEAU, APPARTENANT À M^{ME} VANBERTON





BORDURE DE NAPPE D'AUTEL EN DENTELLE À FIL TIRÉ GARNIE DE GUIPURE
APPARTENANT À M^{ME} LA BARONNE LIEDTS.





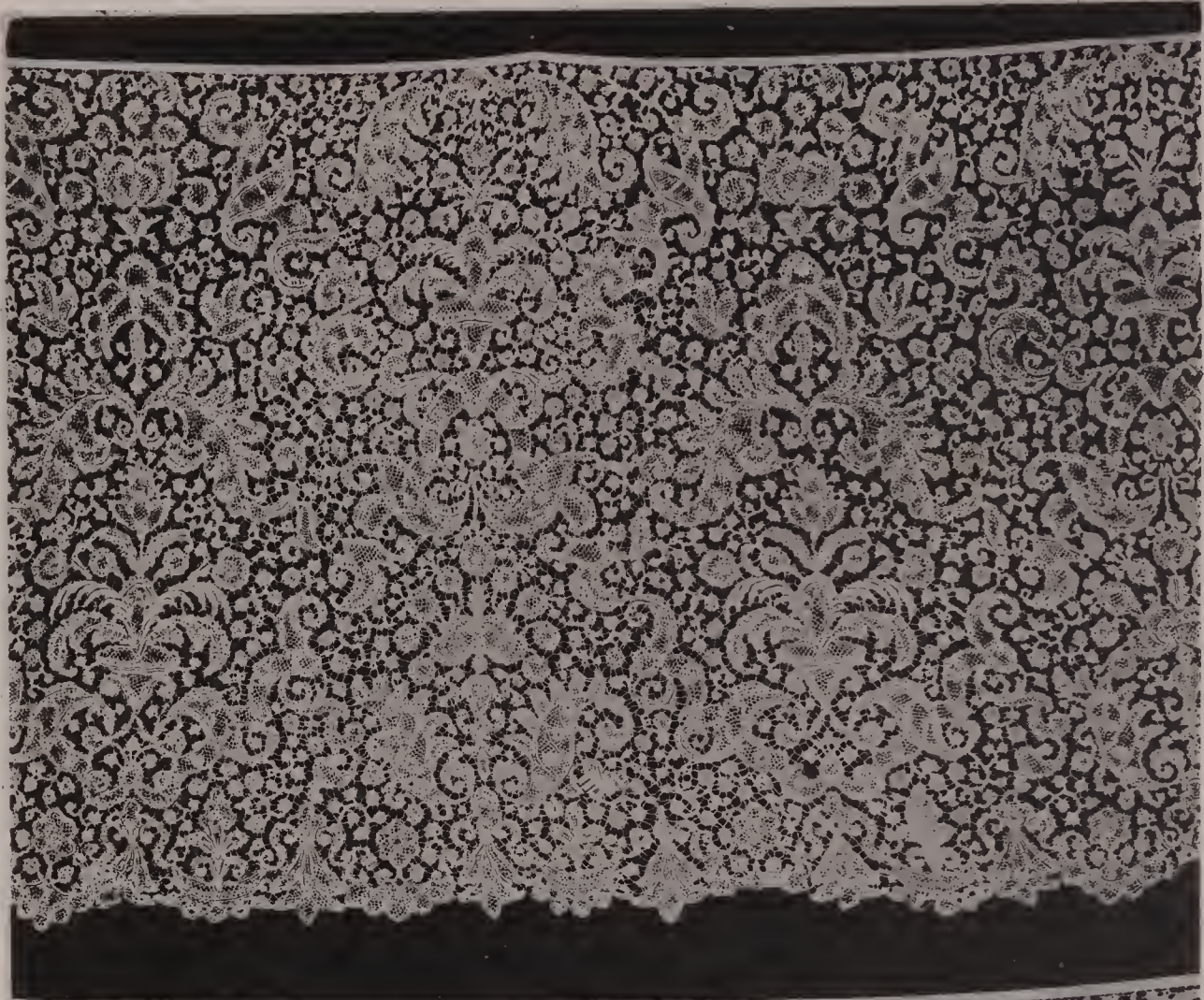
Ch. Claesen, imp.-éditeur, Liège, Paris.

VOLANT EN POINT DE GÈNES XVII^e SIÈCLE;
BAS DU VOLANT À ANNEAUX À RELIEF EN POINT DE GÈNES
APPARTENANT À M^{me} GOLDSCHMIDT PRZIBRAM.

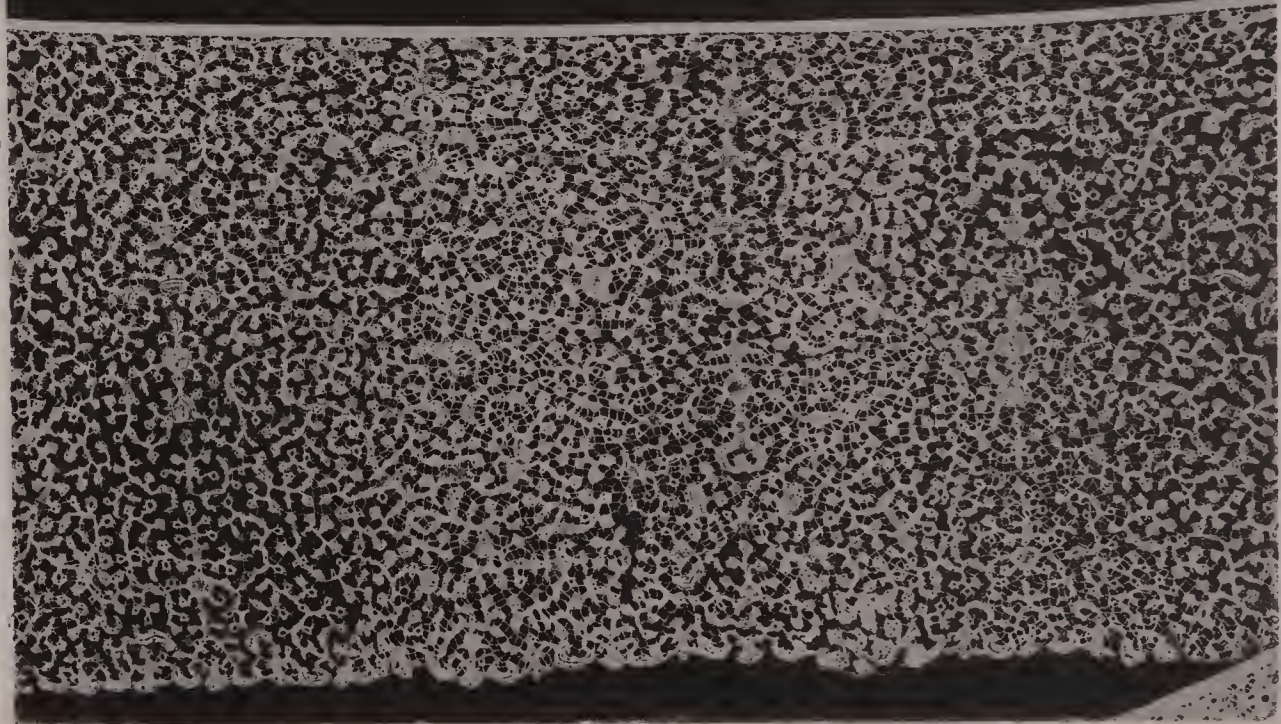


LA DENTELLE.

1



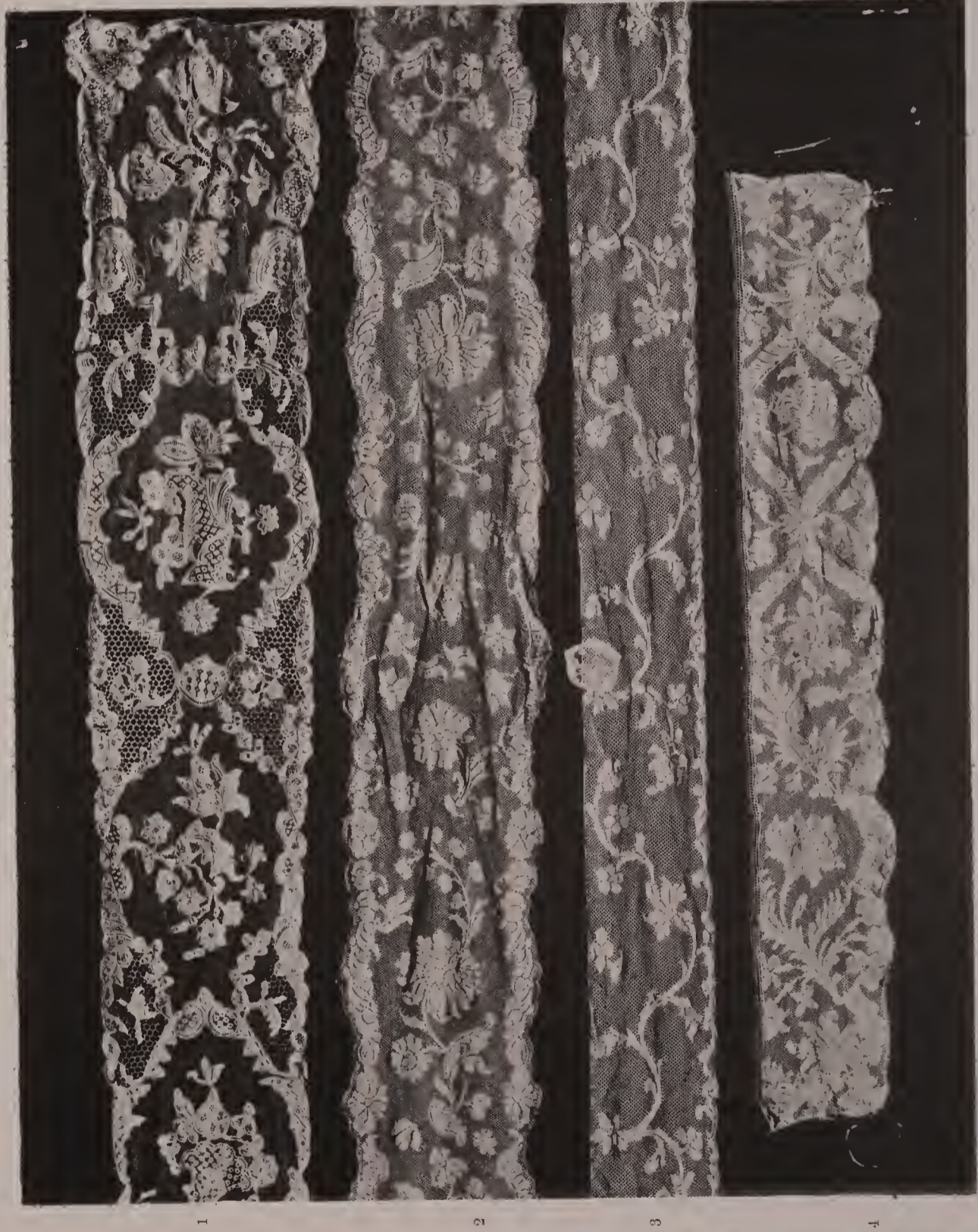
2



Ch. Claesen, imp.-vendeur, Liège, Paris.

1-2. GARNITURES D'AUBE EN GUIPURE DE BRUGES
APPARTENANT À M. L'ABBÉ VAN CALSTER

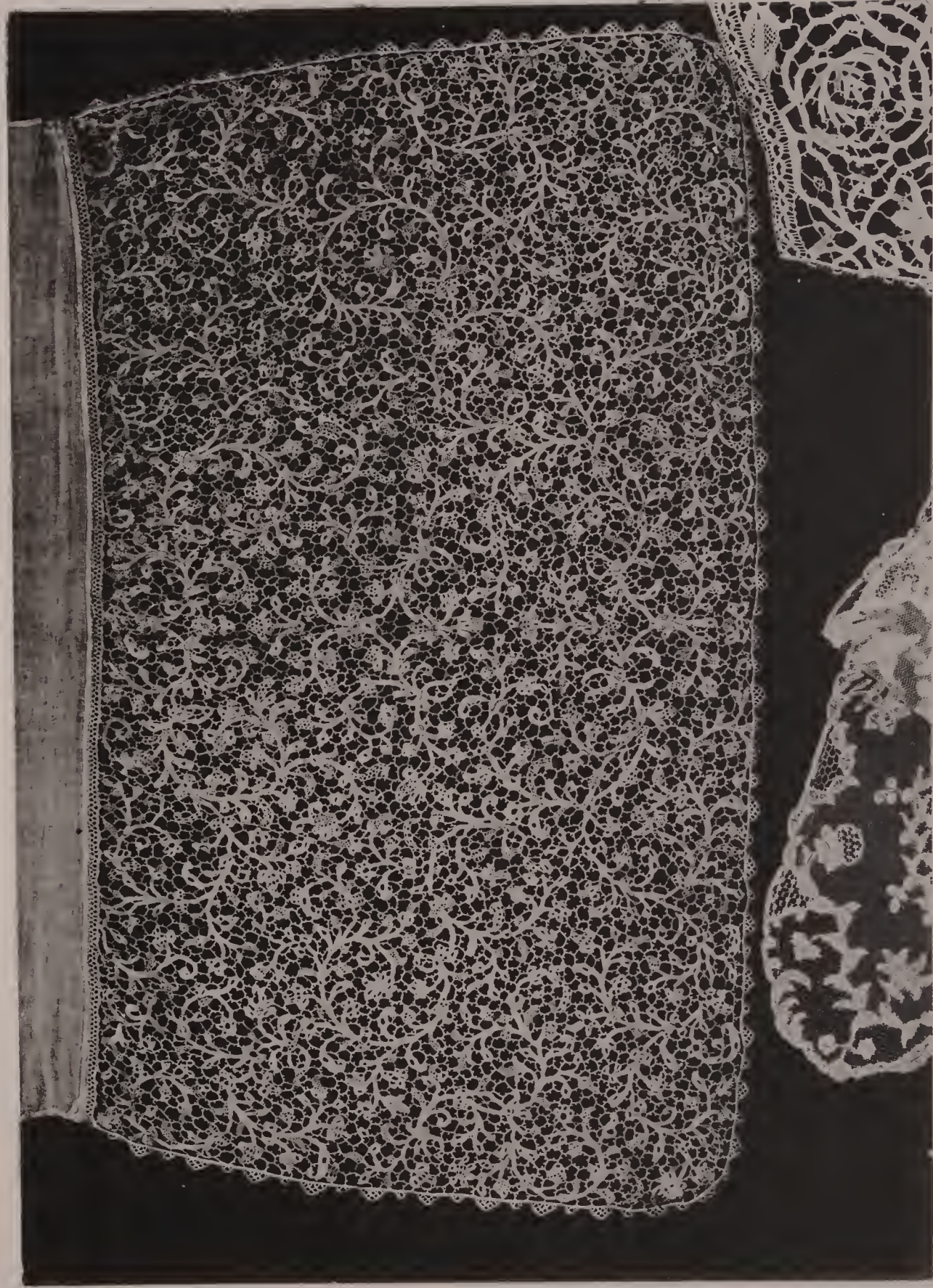




1. FICHU EN DENTELLE DE BINCHE ;

2. BARBE EN DENTELLE DE BINCHE ; 3. COUPON DE VALENCIENNE ; 4. COUPON DE DENTELLE DE BINCHE
APPARTENANT À M^{ME} LA BARONNE LIEDTS.

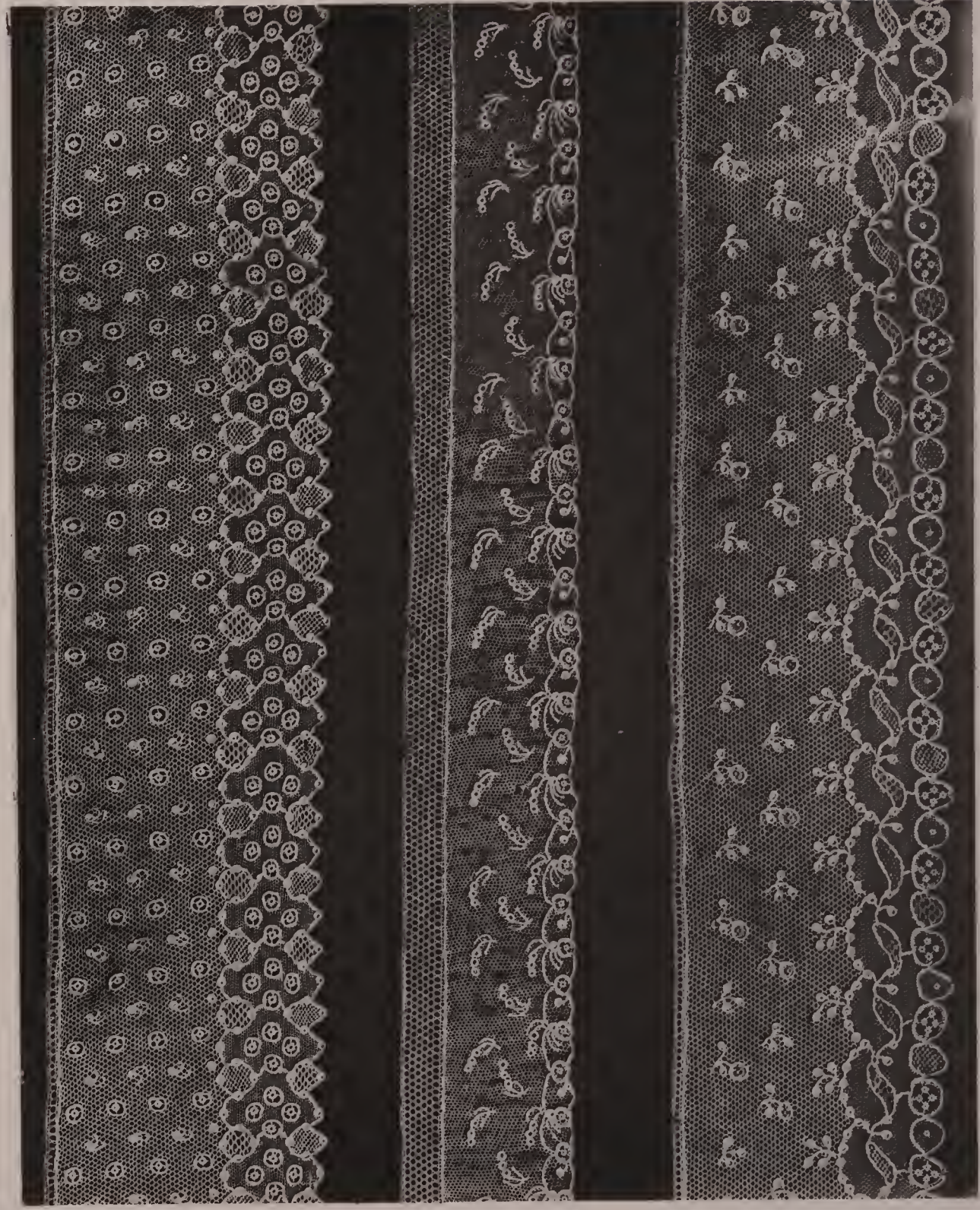




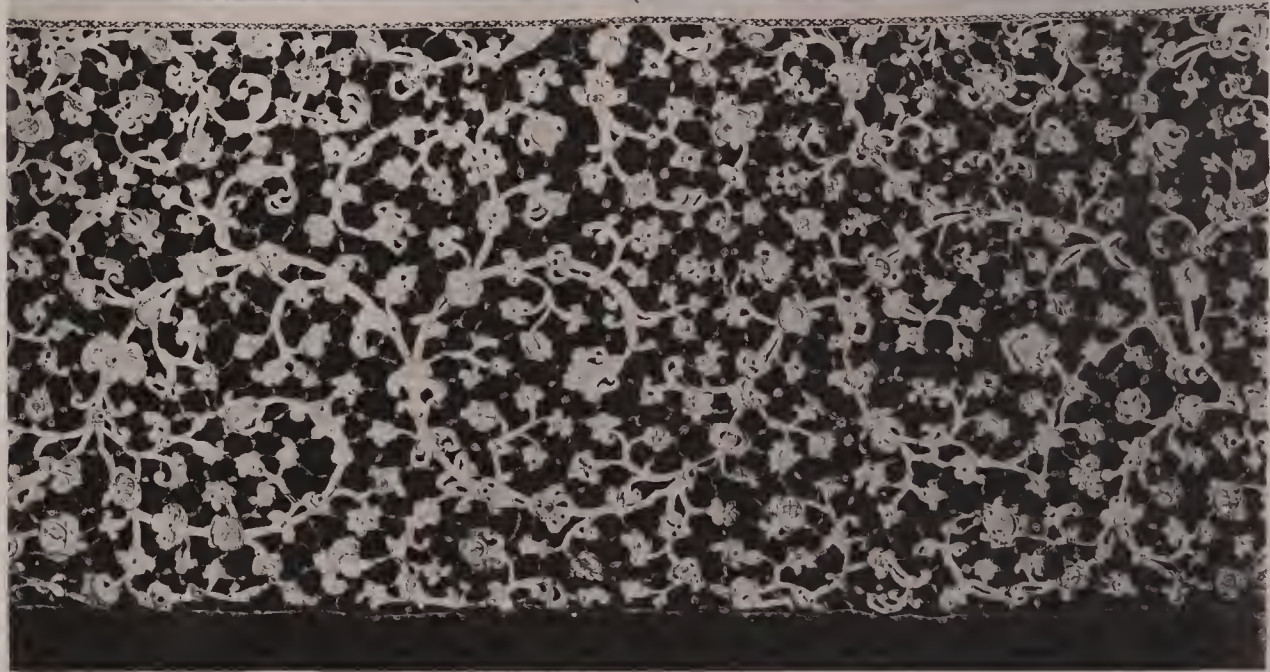
CANON EN POINT DE FRANCE

APPARTENANT À M^{me} GOLDSCHMIDT PRZIBRAM.





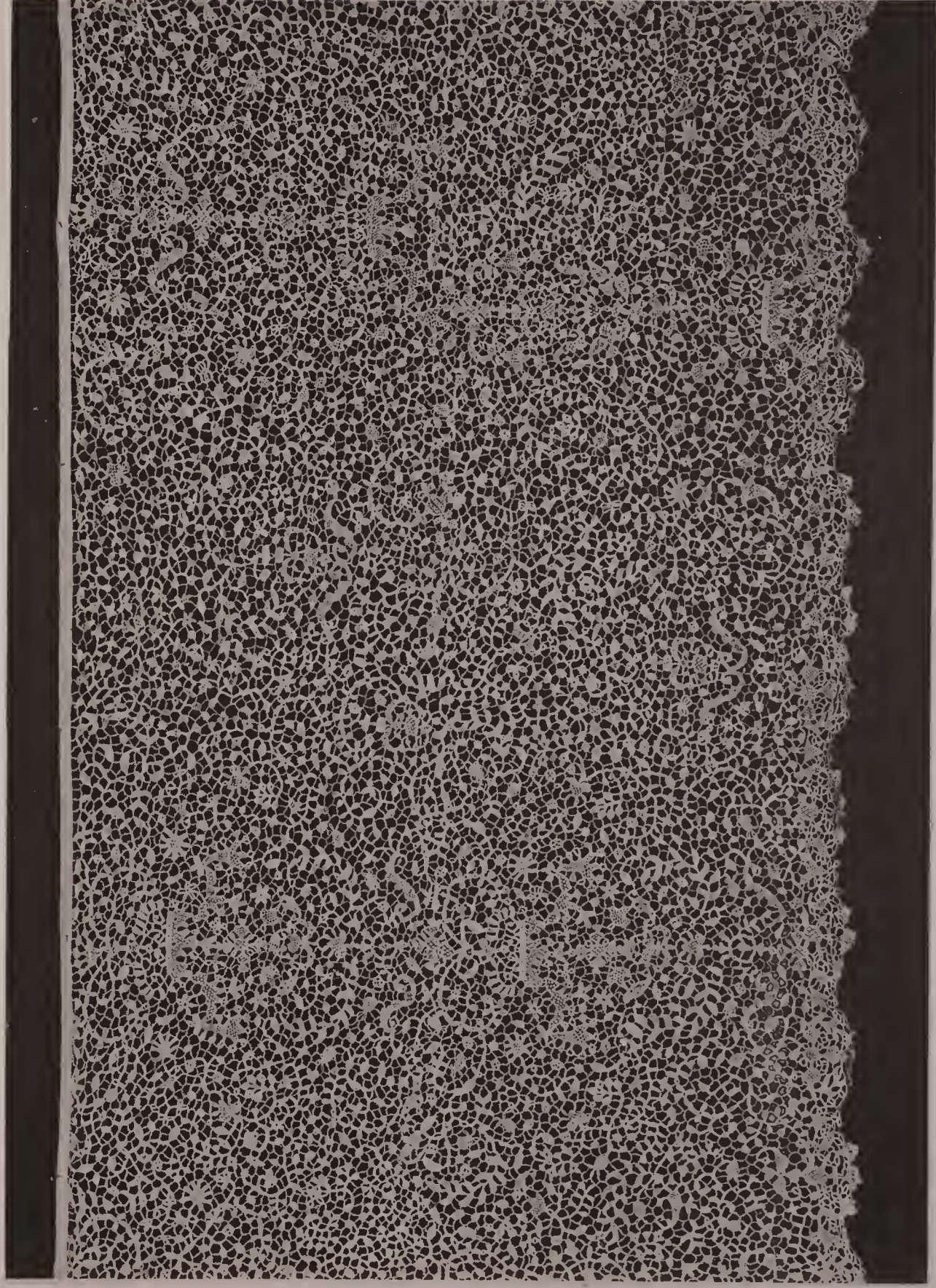




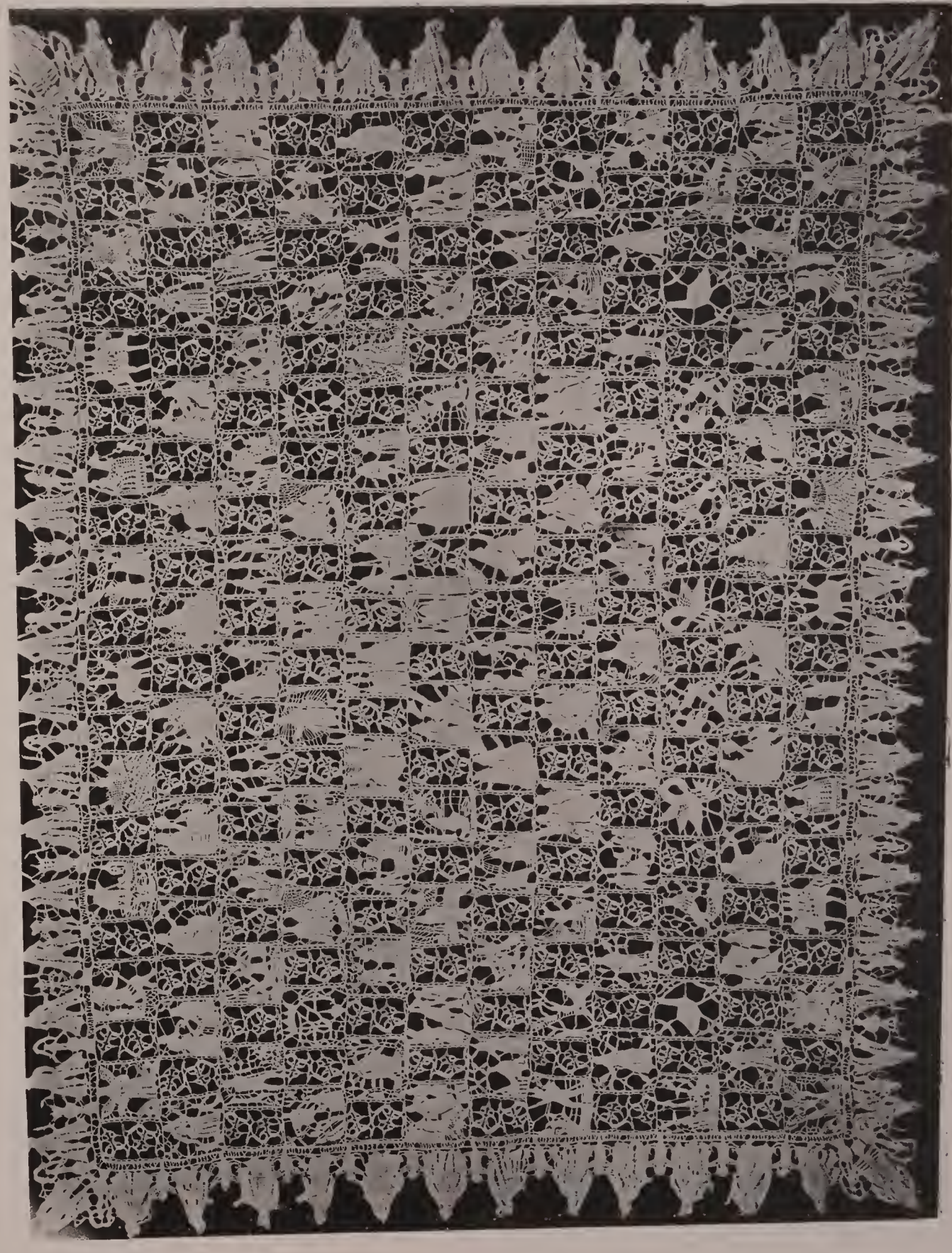
Ch. Clasen, imp.-cateur, Liège, Paris.

1. VOLANT EN GUIPURE DE GÈNES; 2. POINT DE ROSETTE DE VENISE
APPARTENANT À M^{ME} DEVOS DELMOTTE







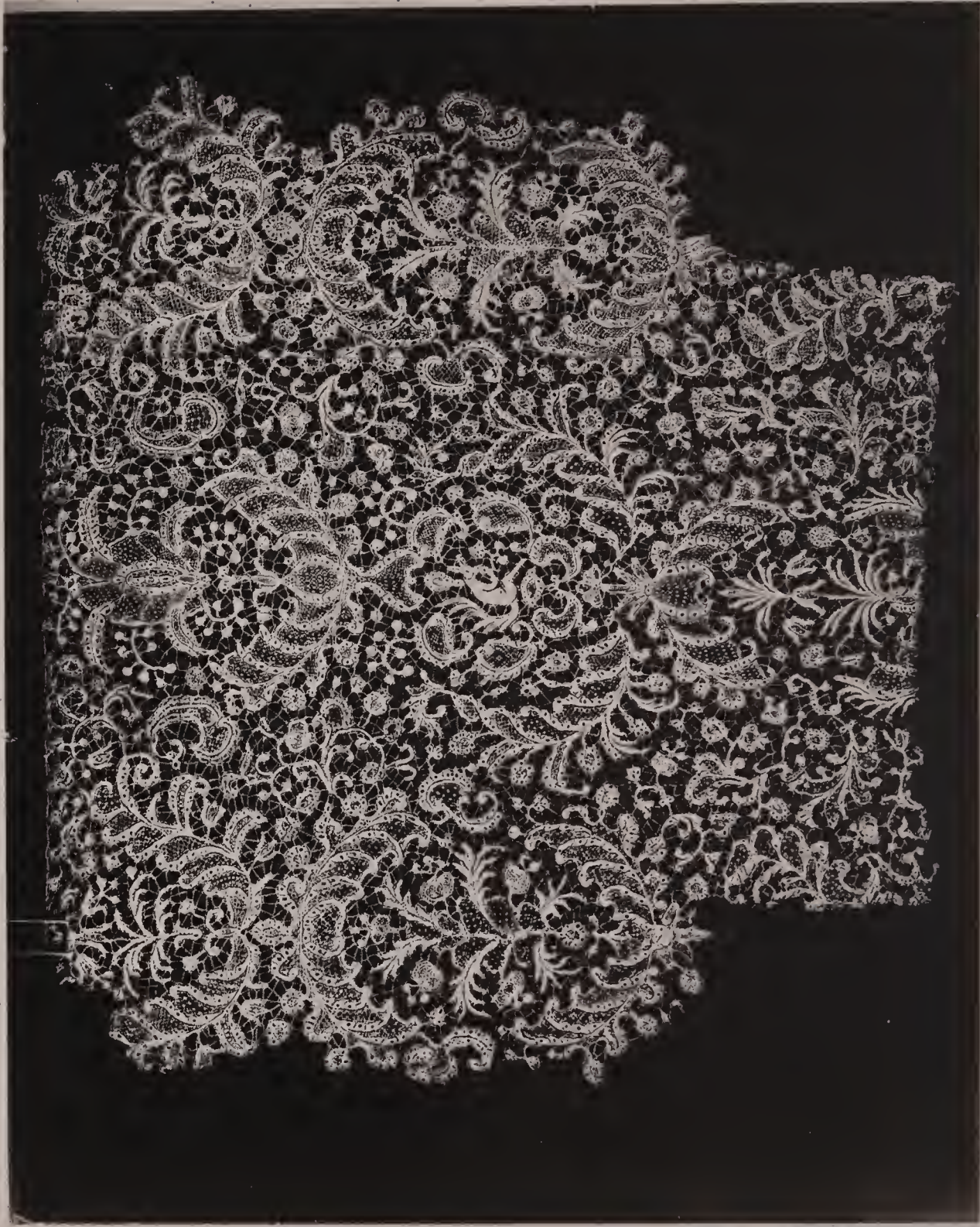


Ch. Cliesse, imp.-éditeur, Liège, Paris.

NAPPE FORMÉE DE CARRÉS TRAVAILLÉS AU FUSEAU ET RÉUNIS EN DAMIER, TRAVAIL FLAMAND DE LA FIN DU XVI^e SIÈCLE;

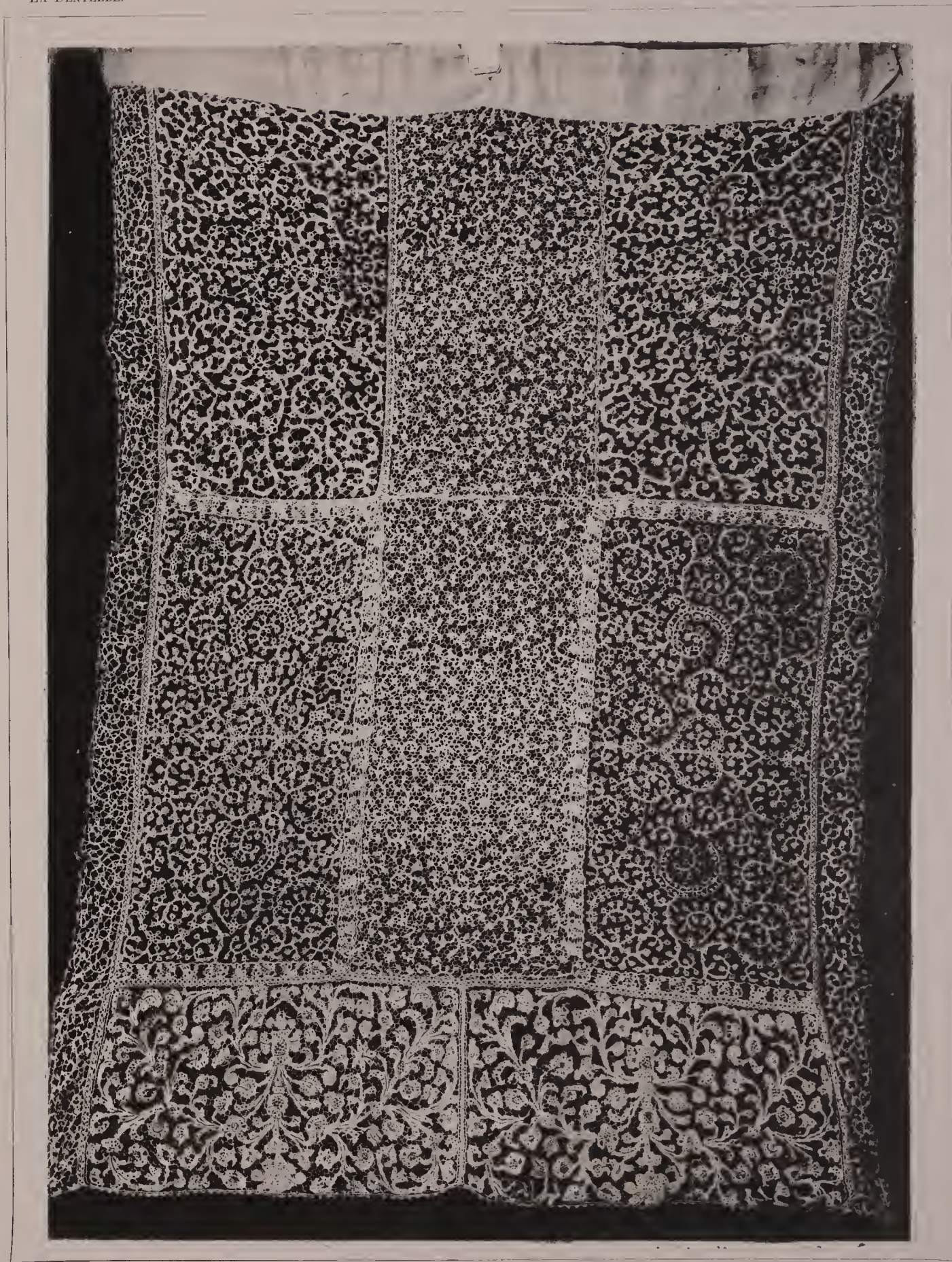
APPARTENANT À M^{lle} LÉONIE T'SERSTEVENS





GUIPURE DU BRABANT À L'AIGUILLE
APPARTENANT À M^{ME} GOLDSCHMIDT PRZIBRAM.

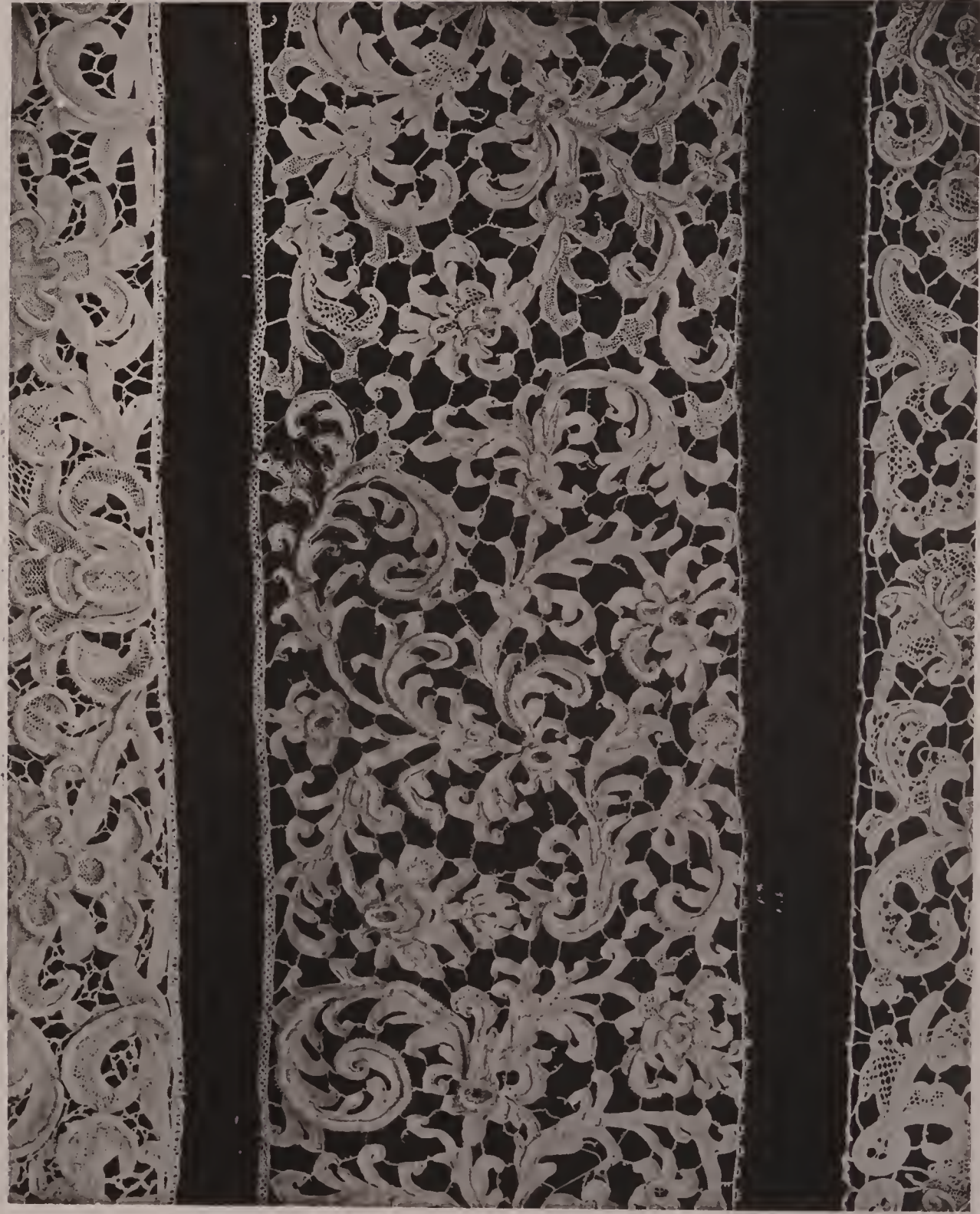




Ch. Cluesen, imp.-éditeur, Liège, Paris.

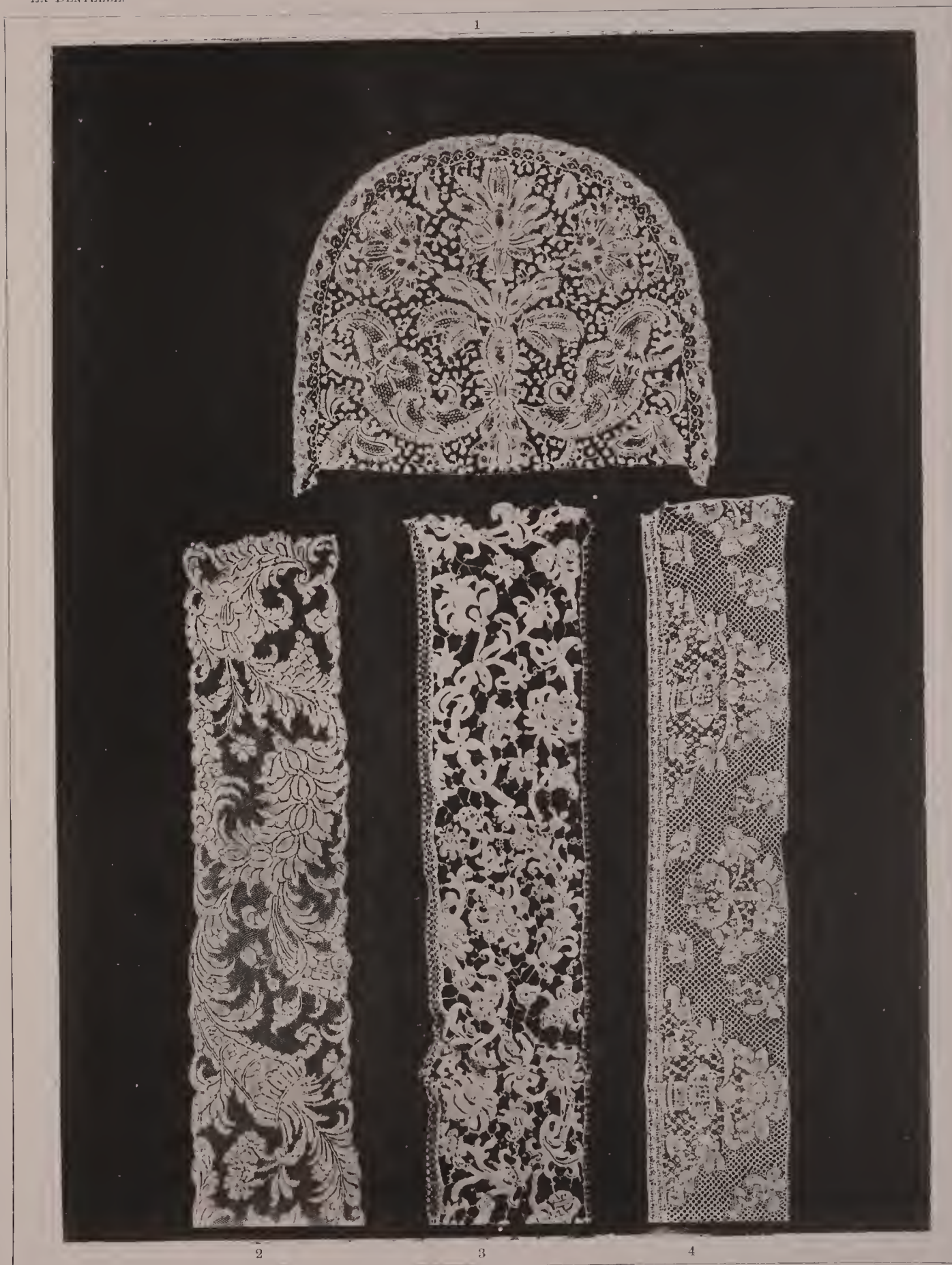
TABLIER FORMÉ DE DIFFÉRENTS COUPONS EN POINT DE FLANDRE À L'AIGUILLE ET AU FUSEAU
APPARTENANT À M^{ME} VANDEVELDE GEURS





COUVERTURE DE COUSSIN EN POINT DE VENISE
APPARTENANT À M^{ME} GOLDSCHMIDT PRZIBRAM.





Ch. Claesen, imp.-vendeur, Liège, Paris.

1. FOND DE BONNET EN VIEILLE BRUXELLES; 2. COUPON DE GUIPURE DE FLANDRE;
3. COUPON POINT DE VENISE XVII^e SIÈCLE; APPARTENANT À M^{ME} ALLARD DANSART
4. DENTELLE DE BINCHE, APPARTENANT À M^{ME} L. FOULON

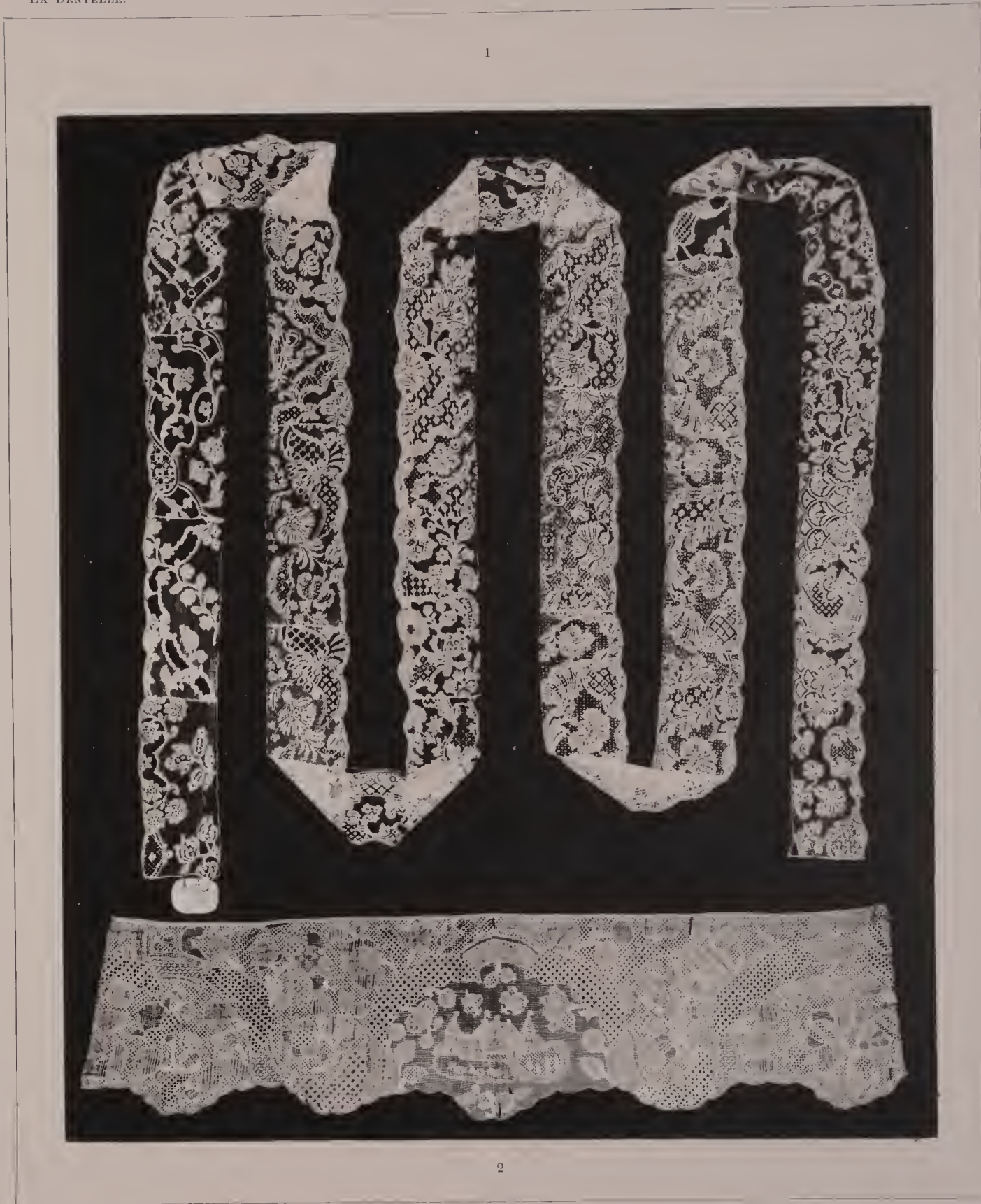




Ch. Claesen, imp. éditeur, Liège, Paris.

1. GUIPURE ITALIENNE À GRANDES FLEURS;
2. BANDE AU POINT COUPÉ ITALIEN; 3. ENTREDEUX EN RÉTICELLA
APPARTENANT À M^{ME} GOLDSCHMIDT PRZIBRAM





1. BORDURE DE NAPPE FORMÉE DE 23 MORCEAUX, GUIPURE DE MALINES ANCIENNES MALINES
ET DENTELLE DE BINCHE, APPARTENANT À L'ABBÉ VAN CASTER, À MALINES
2. GRAND COL EN FIL TIRÉ TRAVAIL DINANTAIS, APPARTENANT À M^{ME} MASKEUS



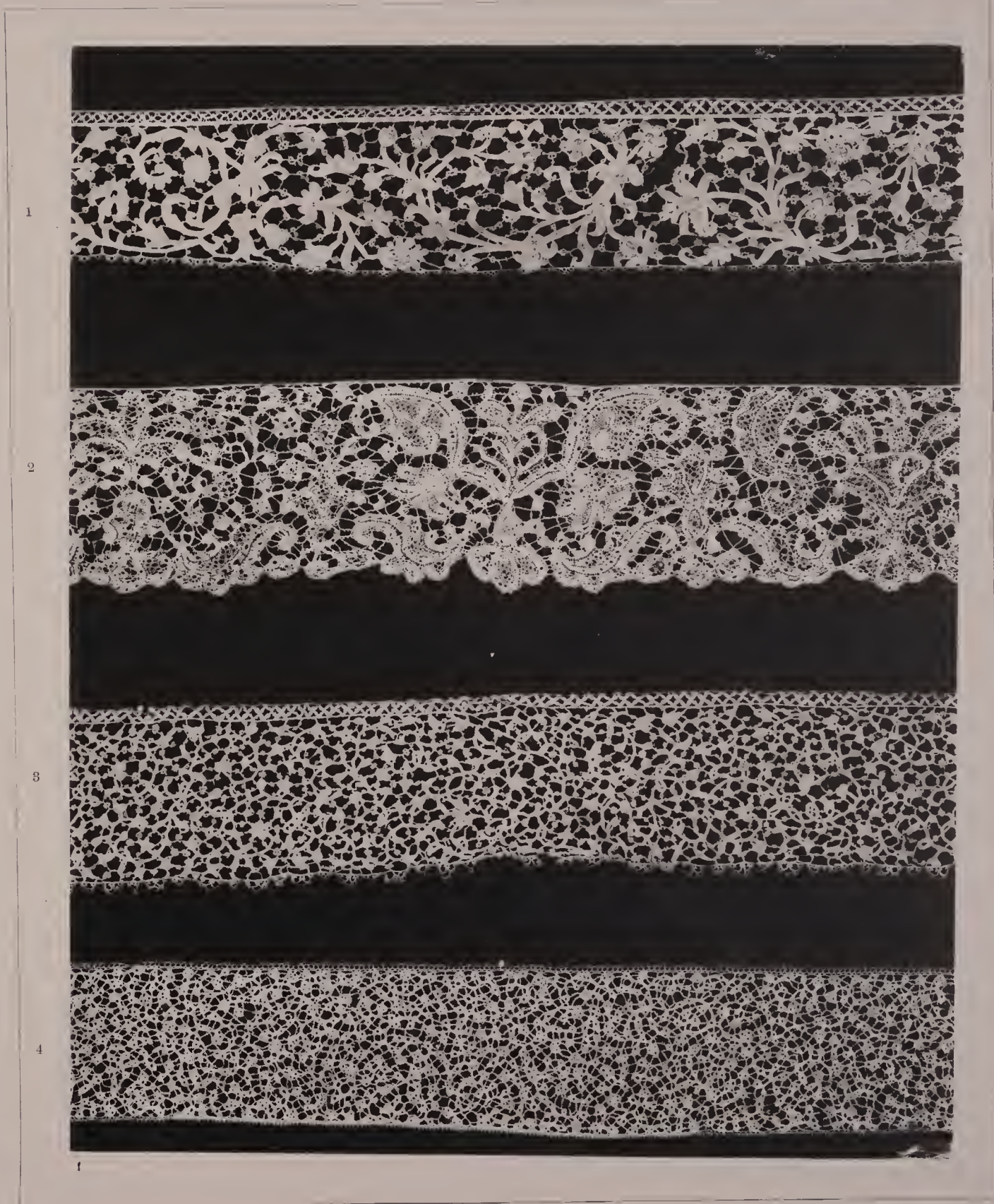


Ch. Claesen, imp.-câteur, Liège, Paris.

1. BANDE EN POINT DE VENISE À LA ROSE ; 2. GRAND COL EN GROS POINT DE VENISE
APPARTENANT À M^{ME} GOLDSCHMIDT PRZIDRAM.



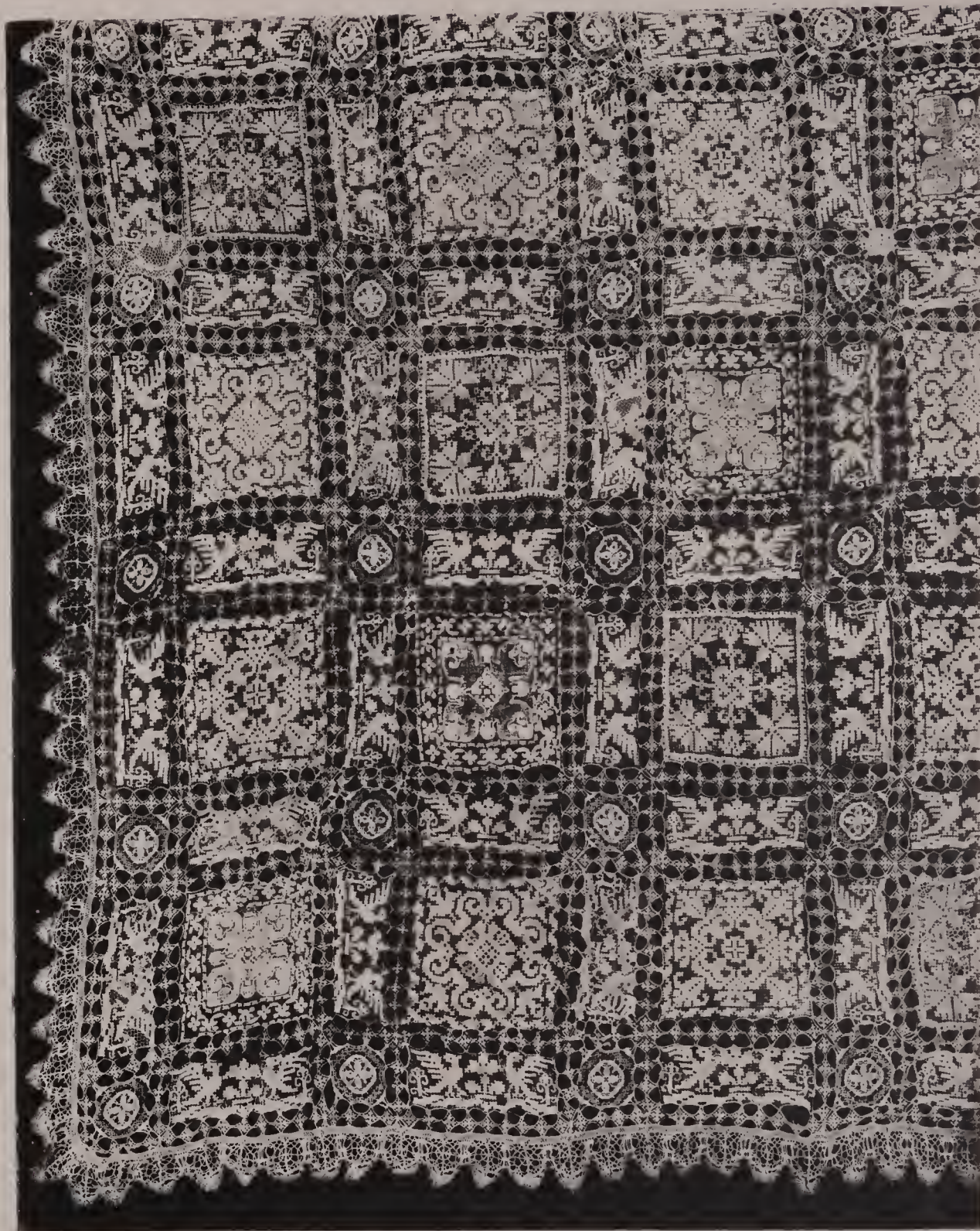
LA DENTELLE.



Ch. Claesen, imp.-éditeur, Liège, Paris.

1-2. COUPONS DE GUIPURE DE FLANDRE ;
3. COUPON DE GUIPURE DE VENISE ; 4. COUPON DE GUIPURE DE BRUGES
APPARTENANT À M^{ME} ALLARD DANSAERT

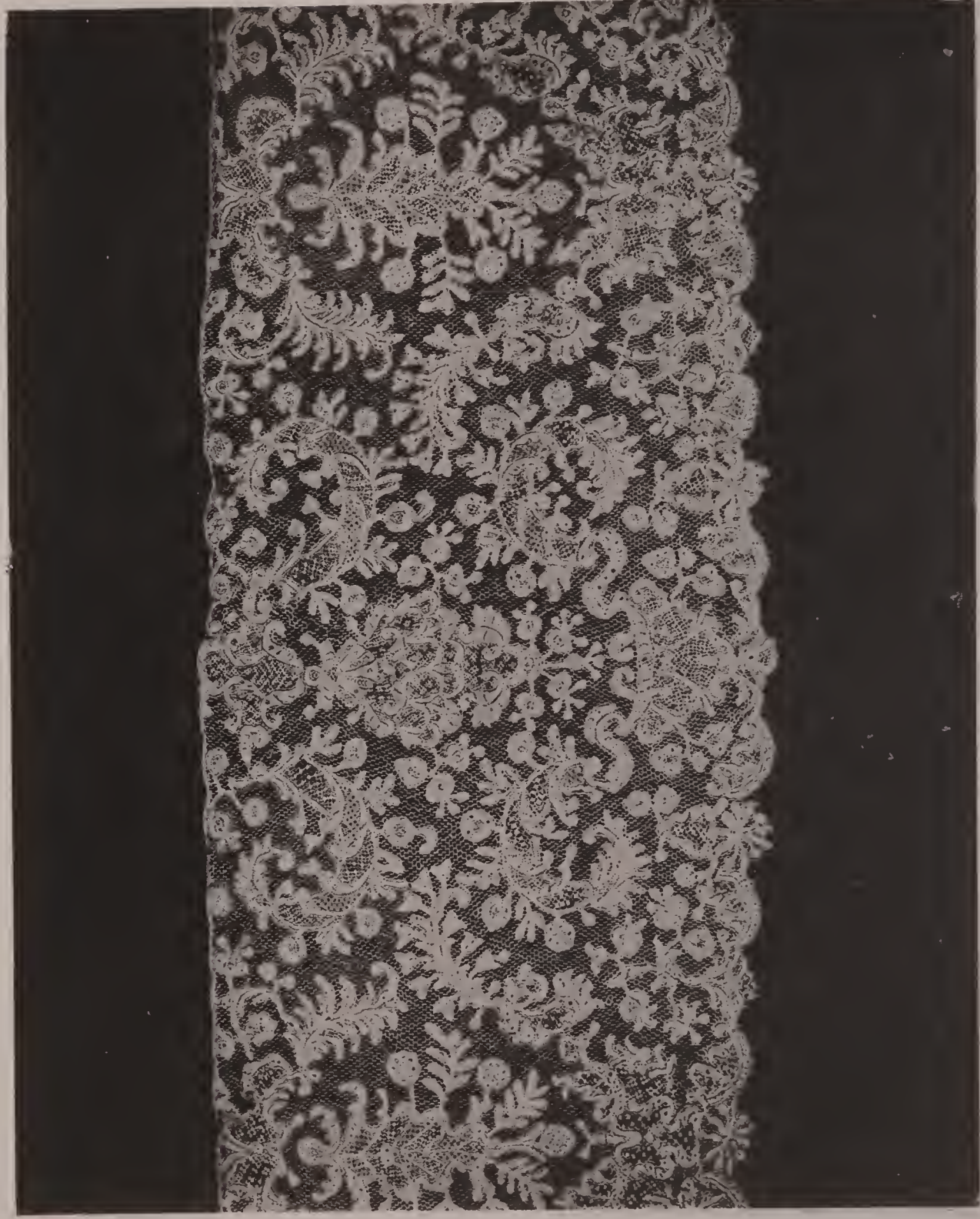




Ch. Claesen, imp.-editeur, Liège, Paris.

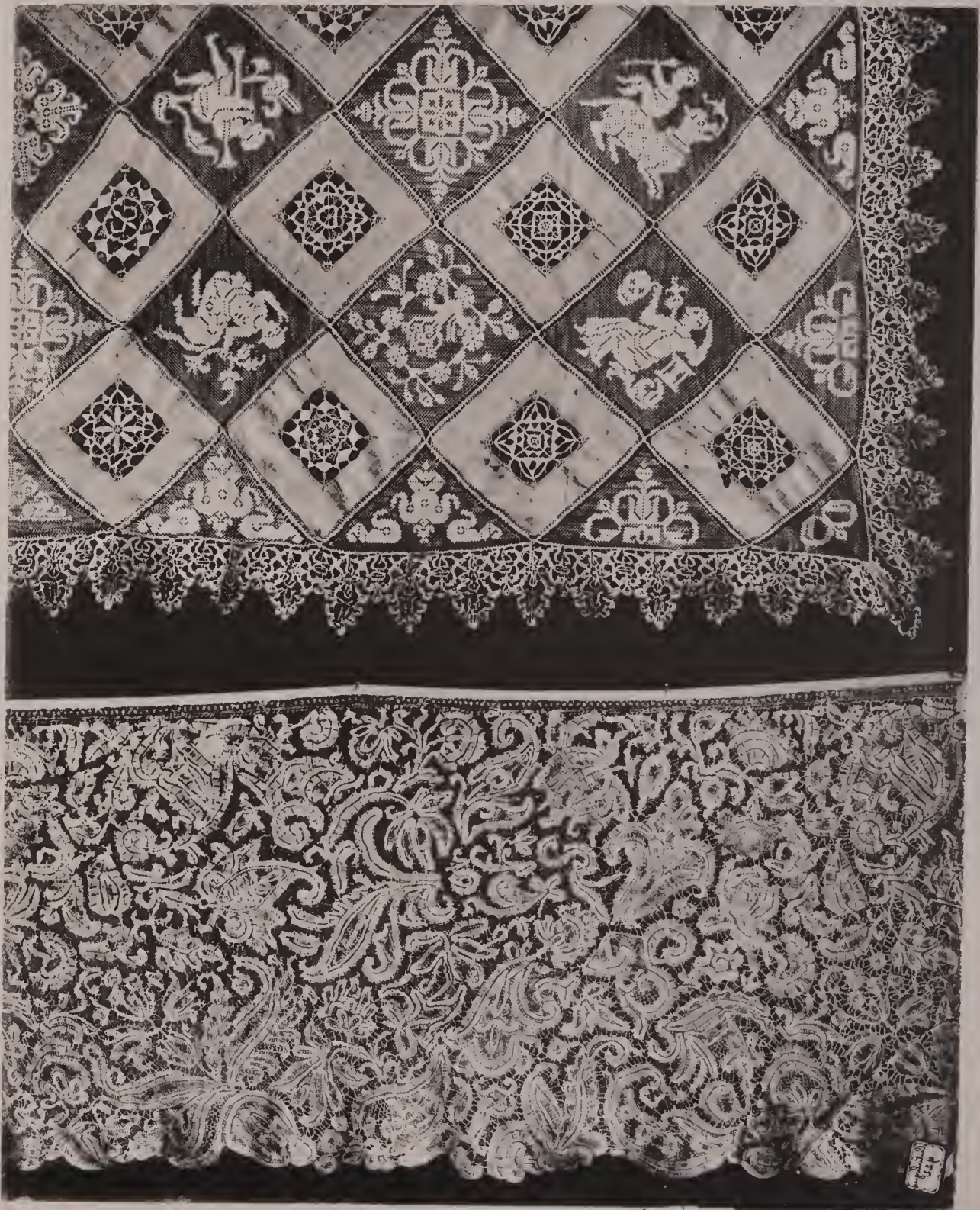
NAPPE EN LACIS; DISPOSITION EN DAMIER
TOUS LES CARRÉS SONT AJOURÉS ET BRODÉS SUR RÉSEAU FILOCHÉ
APPARTENANT À M. GUST. VERMEERSCH

CLARK ART INSTITUTE
WILLIAMSTOWN
MASS.
LIBRARY



COUPON BRABANT À MAILLES RONDES.



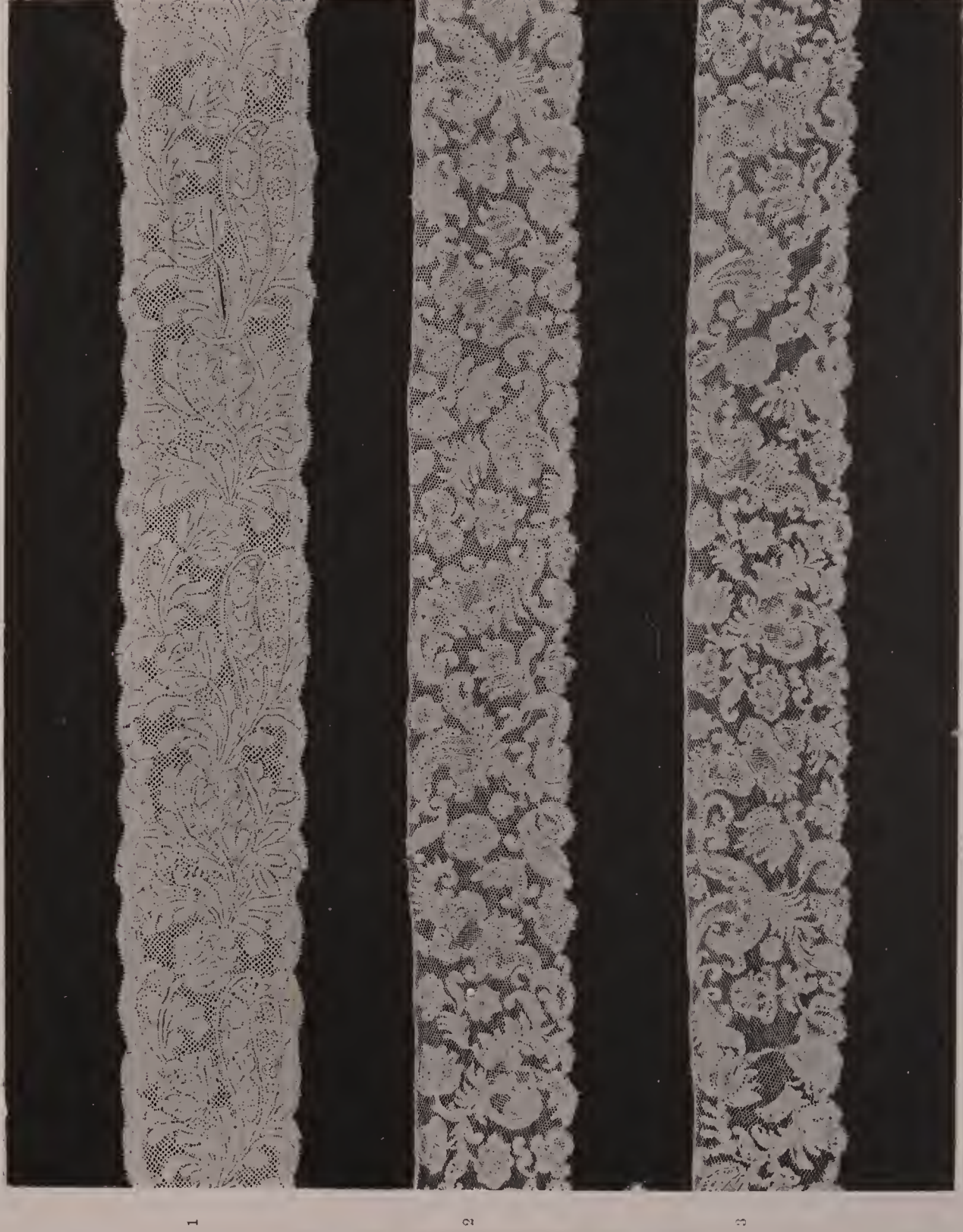


Ch. Claesen, imp.-éditeur, Liège, Paris.

N^o 1. NAPPE EN LACIS DISPOSITION EN DAMIER
TOUS LES CARRÉS SONT AJOURÉS ET BRODÉS SUR RÉSEAU FILOCHÉ, XVI^e SIÈCLE.

N^o 2. GARNITURE D'AUBE EN DENTELLE DE FLANDRE, XVII^e SIÈCLE.

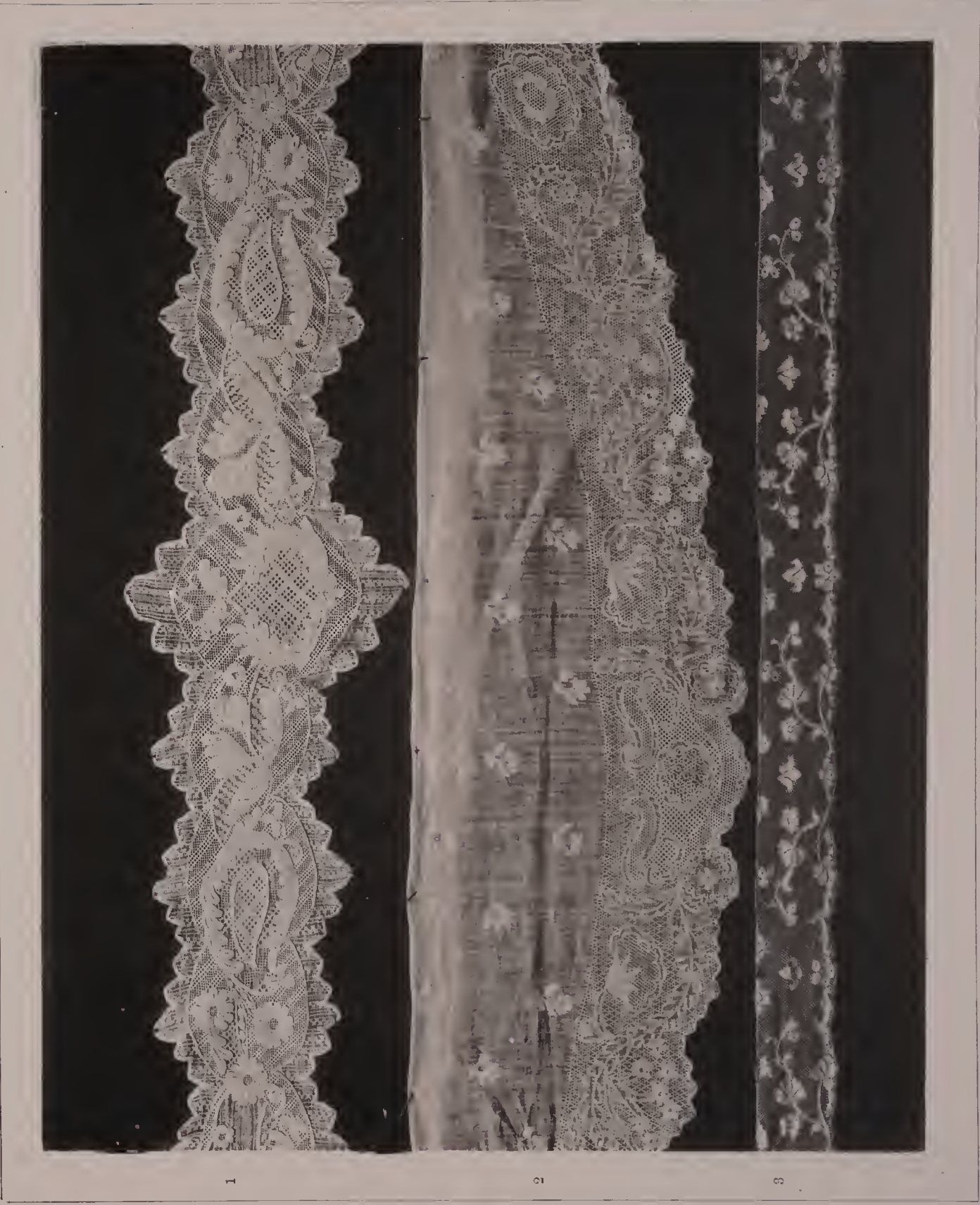




Ch. Claesen, imp.-éditeur, Liège, Paris.

1. GUIPURE DE MALINES; 2-3. COUPON D'ANCIENNE BRUXELLES
APPARTENANT À M^{ME} LA BARONNE LIEDTS.





1-2. — DENTELLES DE DINANT; 3. — DENTELLE DE FLANDRE.





DEVANT D'AUTEL EN LACIS. AU CENTRE : L'ANNONCIATION, DE CHAQUE CÔTÉ DOUZE CARRÉS DISPOSÉS EN DAMIERS
AUX QUATRE ANGLES, LES SYMBOLES DES ÉVANGÉLISTES; DANS LES AUTRES, DIVERSES SCÈNES DE L'HISTOIRE DE
DAVID XVII^E SIÈCLE, APPARTENANT À M. LÉON SOMZÉ

Ch. Clausen, imp.-éditeur, Liège, Paris.

CLARK ART INSTITUTE
WILLIAMSTOWN
MASS.
LIBRARY

STERLING & FRANCINE CLARK ART INSTITUTE
NK9401 .B912 1884 folio
Brussels. Expositio/La dentelle; 30 phot



3 1962 00079 1693



11/10

